



**Memoire de Master
AZUL**

Thème :

L'impact du tourisme sur le développement des
Villes touristiques en milieu littoral

Présenté par :

Mlle. BELAIDI Lilia
Mlle. SARAOUI Meriem

Encadré par :

- **Dr. ICHEBOUBENE Youcef** MCF-HDR à l'Institut d'Architecture de Blida
- **Mr. ABBA Abdellah** Maitre Assistant
- **Mr. RAHMANI Lyes** Maitre Assistant

Devant le jury composé de :

- **Mr. ZIANE Hassen** Maitre Assistant (Président de jury)
- **Mr. TABTI Mohamed** Maitre Assistant (Examineur)
- **Dr. ICHEBOUBENE Youcef** MCF-HDR à l'Institut d'Architecture de Blida (Encadreur)

15 Septembre 2016

REMERCIEMENTS

Nous remercions Dieu tout puissant qui nous a donné le courage, la volonté et la patience pour réaliser ce travail.

Nous adressons aussi notre sincère sentiment de gratitude à notre porteur de master AZUL **Dr. ICHEBOUBENE Youcef** d'avoir accepté de diriger ce travail.

Un grand merci à notre assistants **Mr ABBA Abdellah**, **Mr RAHMANI Ilyes** n'ont pas hésité un instant à nous orienter par leurs conseils tout le long de notre travail.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury **Mr. ZIANE Hassen** et **Mr. TABTI Mohamed** qui nous ont fait l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail.

Nos sincères remerciements à tous nos anciens professeurs de l'Institut d'Architecture de Blida depuis la première année. Enfin, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce travail.

Nous espérons que ce mémoire servira d'exemple et de support pour les années à venir.

Mlle. BELAIDI & Mlle. SARAOUI

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	02
TABLE DES MATIERES	03
INTRODUCTION GENERALE	06
<u>CHAPITRE I</u> / PARTIE INTRODUCTIVE	07
PRESENTATION DU MASTER AZUL	08
– INSTRUMENTS DE PROTECTION DU LITTORAL :	
• LEGISLATION	10
• LE SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIR (SNAT)	11
• LE PLAN D'AMENAGEMENT COTIER (PAC)	11
• LES INSTRUMENTS D'URBANISME : LE PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (PDAU) ET LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)	11
• OBJECTIFS	12
– COMPETENCES VISEES A L'ISSUE DE LA FORMATION MASTER AZUL	13
<u>CHAPITRE II</u> / PARTIE ETAT DES CONNAISSANCES	14
<u>SECTION I</u> : THEMATIQUE GENERALE	15
– INTRODUCTION	15
– PARTICULARITES DES VILLES LITTORALES SUR LE PLAN URBANISTIQUE ET ARCHITECTURAL	16

I.1. SUR LE PLAN URBANISTIQUE	16
I.1.1. FORMES DE DEVELOPPEMENT :	
I.1.1.a. DEVELOPPEMENT PARALLELE A LA MER	16
I.1.1.b. DEVELOPPEMENT PERPENDICULAIRE A LA MER	17
I.1.1.c. DEVELOPPEMENT SATELLITAIRE	18
I.1.1.d. LA NOUVELLE TENDANCE	19
I.1.2. LES AMENAGEMENTS URBAINS SPECIFIQUES :	
I.1.2. a. PERCES VISUELLES	21
I.1.2.b. LES ESPACES PUBLICS	21
I.2.SUR LE PLAN ARCHITECTURAL	22
I.2.1. LOCALISATION ET ORIENTATION DU BATIMENT	23
I.2.2. LA FORME ET LA VOLUMETRIE	24
I.2.3. TECHNIQUE DE CONSTRUCTION :	
I.2.3.a. LES OUVERTURES	24
I.2.3.b. TERRASSES	25
I.2.4.LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	26
– CLASSEMENT DES VILLES LITTORALES	27
I.1.VILLES LITTORALES A VOCATION TOURISTIQUES	27
I.2.VILLES LITTORALES A VOCATION INDUSTRIELLE	28
I.3.VILLES LITTORALES A VOCATION AGRICOLE	29
– PARTICULARITES DES VILLES LITTORALES ALGERIENNES	30
– SYNTHESE	30
<u>SECTION II : THEMATIQUE SPECIFIQUE</u>	31
– INTRODUCTION	32
– LE PHENOMENE TOURISTIQUE	32
– TOURISME ET DEVELOPPEMENT	33
II.1.LES DIFFERENTES FORMES D’IMPLANTATION TOURISTIQUES ET LEURS CONSEQUENCES	33
II.1.1. LES DIFFERENTES IMPLANTATIONS TOURISTIQUES :	
II.1.1.a. LES FORMES D’IMPLANTATION TOURISTIQUE AUTOUR DE NOYAUX DE PEUPEMENT EXISTANTS	33
II.1.1.b.. LES STATIONS TOTALEMENT NOUVELLES	33

II.2.LE TOURISME DANS LES DEFERANTS FORMES DE DEVELOPPEMENT	34
II.2.1.LE TOURISME DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE BATI	34
II.2.2.LE TOURISME DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ARMATURE URBAINE ET VILLAGEOISE	35
II.3.LE TOURISME DANS LE DEVELOPPEMENT ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE..	37
– ETUDE D'EXEMPLES	38
II.1.LES VILLES LITTORALES TOURISTIQUE-PORTUAIRE (ETUDE D'EXEMPLE DE HAMMAMET)	38
II.1.1.SITUATION DE LA VILLE DE HAMMAMET	38
II.1.2.PRESENTATION DE LA VILLE DE HAMMAMET	38
II.1.3.FICHE TECHNIQUE	39
II.2.LES PARTICULARITES DE LA VILLE LITTORALE « HAMMAMET » SUR LE PLAN URBANISTIQUE :	
II.2.a. LA VILLE DE HAMMAMET / CENTRE –VILLE DE HAMMAMET	39
II.2.b. LA VILLE DE HAMMAMET / LA MEDINA	39
II.2.c. LA VILLE DE HAMMAMET / FORT	40
II.2.d. LA MARINA YASMINE HAMMAMET	41
II.2.e. LE SITE ARCHEOLOGIQUE / PUPPUT	41
II.3. LES PARTICULARITES DE VILLE DE HAMMAMET SUR LE PLAN ARCHITECTURAL	42
CONCLUSION GENERALE	43
LISTE DES FIGURES	44
LISTE DES ABREVIATIONS	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48
LISTE DES ANNEXES	50

Introduction générale

Dans notre option A.Z.U.L (*Architecture en Zone Urbaine Littorale*) nous nous intéressons aux rapports « Site-Projet ». En ce sens, notre objectif est d'arriver à identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, particulièrement dans le cas des petites et moyennes villes littorales, à travers leur développement en matière d'organisation et de production du paysage bâti. Nous nous intéressons à la compréhension de cette belle architecture et de ce bel urbanisme d'antan; et également à l'identification et à l'explication des problèmes que vivent aujourd'hui les villes du littoral en général - petites, moyennes et grandes- et particulièrement sur le plan architectural et urbanistique. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui probablement peu connus, seront précieux pour nous les professionnels qui avons les compétences de les traduire dans notre démarche opérationnelle en matière de production et d'organisation du paysage bâti en zones littorales, particulièrement dans le cas des petites villes. Nos intentions à travers cela sont:

- Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti.
- Réfléchir dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et une mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux.

La finalité escomptée, est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois.

Décisive, aujourd'hui, que notre pays exprime une volonté pour le développement du tourisme aujourd'hui avec l'évolution des modes de vie, des comportements et l'avènement du tourisme de masse, dans notre société.

CHAPITRE I/

PARTIE INTRODUCTIVE

Présentation du master Architecture en zones urbaines littorales (AZUL)

Le littoral a été de tout temps qualifié d'espace complexe et vulnérable, particulièrement quand il s'agit d'intervenir dans différents aménagements sur le plan urbanistique et architectural.

De nos jours, les actions de développement du littoral s'inscrivent en majorité et dans nombreux pays, dans une dimension nationale voire même internationale, d'aménagement du territoire et de l'environnement.

Sur le plan architectural et urbanistique certes, que chaque région a son architecture et son urbanisme spécifique, comme l'a évoqué l'architecte **Jean Nouvel** : '... , chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture», mais il faut dire que les modèles d'architecture et d'urbanisme en zones littorales, présentent des caractères originaux par rapport aux modèles courants (Pierre LABORDE, 1993). Ces caractères sont si significatifs, que nombreux spécialistes de la ville qualifient les zones littorales de laboratoires d'innovations, autrefois, en matière d'architecture et d'urbanisme (Claude MIGNOT, 2005).

L'autre particularité nécessaire et importante à présenter, réside également dans les qualités dont jouissent les villes du littoral, sur le plan naturel (le climat doux et ensoleillé, et les paysages naturels.), et sur le plan social (la dynamique et l'hospitalité des populations locales.).

Il faut dire que nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps le plus convoitées tant pour le développement de l'activité purement touristique que pour d'autres activités économiques (Jacques MARCADON, 1999). Elles sont de tout temps l'objet de conflits sévères en termes d'occupation de l'espace (Francesco FRANGIALLI, 1994). Pour exemple, sur les 400 millions d'habitants que compte le bassin méditerranéen près de 150 millions vivent sur le littoral dont plus de 60% sont des urbains (Jean-Claude JAGER, 1998); et si la rive sud représentait le un tiers en 1950, la moitié en 1985, elle représentera, d'après les statistiques les deux tiers en l'an 2025.

Des études (Annie Pinaud-Bonnelie, 1993) sur l'urbanisation du littoral ont montré que c'est surtout sur les rivages que la progression du bâti est spectaculaire et, l'essor du tourisme est généralement le principal responsable des mutations du paysage bâti dans les espaces à vocation touristique (Jérôme LAGEISTE, 2006) et (Jean RIEUCAU, 2004). En moins d'un siècle l'interaction entre les différentes activités en développement en zones littorales a donné naissance à une urbanisation inouïe des régions littorales.

En tant qu'espace complexe et vulnérable, aujourd'hui nombreuses villes du littoral vivent des situations de désolation - pression démographique, urbanisation galopante souvent difficile à contrôler, pollution, empiètements sur certains sites censés être protégés, etc.- (Samuel ROBERT, 2009).

Le schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) décrit ce phénomène en Algérie comme « la littoralisation tout azimut » et lui consacre tout un chapitre.

Dans le cas de l'Algérie, malheureusement et il faut le dire, malgré ces interventions inconvenantes, souvent d'ailleurs décriées par nombreux observateurs et experts de la ville, nous avons continué à agir toujours de la sorte comme c'est de rien n'était, du moins jusqu'à ces dernières années. Nous nous sommes peu intéressés peu aux situations réelles de nos villes ; et encore moins pour le cas des villes du littoral où nous avons produit et organisés l'espace bâti souvent de la même manière que nous le produisons et nous l'organisons ailleurs – les mêmes contenus des plans d'urbanisme à l'exceptions quelque fois des statistiques qui diffèrent ; nous élaborons souvent des plans types ; etc.-. Les particularités, si significatives de nos villes littorales, sont peu pour ne pas dire jamais, prises en considération dans la manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie.

Les conséquences aujourd'hui sont nombreuses, et ce qui nous préoccupe le plus, par rapport à notre profil d'architecte et urbaniste, est les conséquences sur l'espace bâti où dans nombreuses de nos villes du littoral, le paysage bâti ne cesse de se dégrader et par conséquent de perdre de sa beauté d'antan. Il faut dire que cette belle architecture et ce bel urbanisme dont jouissaient jadis nombreuses de ces villes du littoral, est envahi de nos jours par des extensions urbaines très typiques, souvent sans rapport avec les spécificités évidentes du littoral. Ces villes, qui étaient autrefois espace d'accueil, de convivialité et lieu privilégié de la vie, à force deviennent de plus en plus peu accueillantes et peu agréables à vivre, pour ne pas dire hostiles à la vie normale.

Aujourd'hui, en plus de nombreux experts de la ville, particulièrement ceux qui s'intéressent à l'espace littoral, qui continuent à décrier ces interventions souvent perverses qui n'ont donné que des images de désolation de nos villes en général et de celles du littoral en particulier, les pouvoirs publics prenant conscience de la problématique même très en retard, ont finit par mettre en place une réglementation récemment, portant sur la protection et à la valorisation du littoral par textes de lois et d'un ensemble de plans.

- **La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme**
 La présente loi a pour objet d'édicter les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique sur base du respect des principes et objectifs de la politique nationale. Les articles 44 et 45 de la section 1 du chapitre IV sont consacrés au littoral.
- **La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral**
 Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation (voir figure ci après).

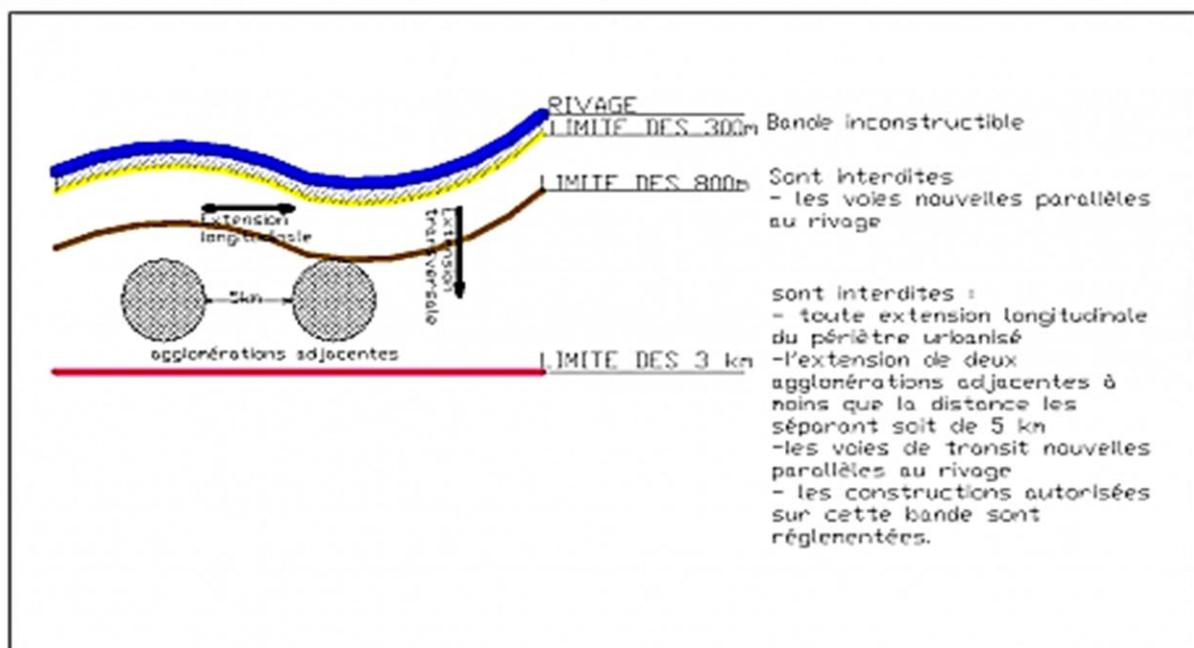


Figure I/ Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002 (Source. Malika Kacemi, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments; Le cas des communes littorales d'Oran », *Études caribéennes*, publié le 07 février 2013. URL:<http://etudescaribeennes.revues.org/5959>;DOI: 10.4000/etudescaribeennes.5959)

- **Décret exécutif n° 06-351 du 5 octobre 2006** fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage
- **Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007** fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non aedificandi.
- **Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004** portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral
- **Décret n° 09-114 du 7 avril 2009** fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre
- **Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006** fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière
- **Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières"

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui dans le cadre d'un développement durable consacre tout un chapitre au littoral en vue de sa protection et sa valorisation.

Le Plan d'Aménagement Côtier (PAC)

Elaboré conformément aux dispositions de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral (Art.25). Les modalités de sa mise en œuvre sont contenues dans le décret d'application N° 09-114 du 07 avril 2009. Il s'est traduit par :

- la délimitation et la matérialisation physique du littoral, des zones naturelles d'intérêt écologique et des limites d'extension des agglomérations.
- Le cadastre du littoral (état de fait environnemental et foncier).
- L'établissement du bilan écologique et l'identification des occupations et des atteintes au milieu.

Les instruments d'urbanisme : Le Plan directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS)

Suite à la promulgation de la loi relative au littoral, il est urgent de rendre compatibles les PDAU de toutes les communes littorales ainsi que les POS déjà approuvés avec les dispositions de la loi « littoral », qui stipulent : « dans le cadre de l'élaboration des instruments d'aménagement et d'urbanisme concernés, l'état et les collectivités territoriales doivent :

- «Veiller à orienter l'extension des centres urbains existants vers les zones éloignées du littoral et de la côte maritime.
 - Classer dans les documents d'aménagement du littoral comme aires classées et frappées de servitudes de non aedificandi, les sites présentant un caractère écologique, paysager, culturel ou touristique.
 - Encourager et œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés, des installations industrielles existantes dont l'activité est considérée comme préjudiciable à l'environnement côtier ».
- L'aménagement du littoral doit s'opérer dans un cadre juridique précis qui tient compte de la hiérarchie des normes et des instruments d'urbanisme.

Même si les dispositions n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans les zones proches du rivage, ceci met en évidence l'importance du sujet. Et c'est pourquoi l'option AUZL s'y intéresse.

Afin que notre action, en tant qu'architecte et urbanisme, soit judicieuse et profitable, il est nécessaire et important d'identifier, de comprendre, et d'expliquer de manière réfléchie les indicateurs qui ont marqué la production de ce bel urbanisme et de cette belle architecture d'antan, et aussi les facteurs à l'origine des situations de désolation que vivent aujourd'hui les villes littorales. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui probablement peu connus, seront précieux pour nous les professionnels, qui ont les compétences de les traduire dans notre démarche opérationnelle en matière de production et d'organisation du paysage bâti en zones littorales. L'Objectif est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont jouissaient autrefois. Décisive, aujourd'hui que les pouvoirs publics algériens expriment une volonté pour le développement du tourisme. Décisive également, aujourd'hui avec l'évolution des modes et de qualité de vie, et l'avènement de la pratique touristique dans notre société.

Dans notre approche la prise en considération du rapport **Site/Projet** s'avère nécessaire et importante. Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan; au contraire un bon projet est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique. Comme l'a évoqué l'architecte **Jean BALLADUR**, en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte »:*"Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis. Autrement dit, il étudiait la silhouette du bâtiment avant de regarder la fonction, le plan, etc. ..."* (Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY, 1993) *Et un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat.*

L'objectif de cette approche est pour, une meilleure adaptation aux particularités du milieu local dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti, une meilleure protection et mise en valeur des potentialités locales, et enfin une meilleure réflexion dans une démarche de développement durable.

Il est utile de rappeler qu'au vu des débats qu'il suscite aujourd'hui dans des rencontres (séminaires, colloques, etc.) nationales et internationales, le thème est d'actualité. Au sein de notre institut d'architecture et d'urbanisme, Il a fait l'objet de travaux de recherche finalisés au sein d'une équipe de recherche intitulé « **Le développement urbain dans les petites villes côtières, cas du littoral centre algérien.** », projet CNEPRU, n° 0901/02/2004 en 2004/2005. Il a été également le sujet de 04 thèses en 1ère et 2ème Post-graduation, les unes finalisées et d'autres en cours de l'être.

AZUL s'inscrit dans la continuité de l'option AZUL (Architecture en Zones urbaines littorales) dans le système classique, créée en 2004/2005 par moi-même, Mr ICHEBOUBENE Youcef, assisté de MM. HOCINE Mohamed et TABTI Mohamed, tous enseignants à l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Blida. Il faut dire que l'option AZUL a pris de l'envol et a donné des résultats satisfaisants. Pour rappel, certaines idées maîtresses développées autour des grands projets de la ville d'Alger ont été initiées, pensées et développées dans l'option AZUL. Parmi ces idées on peut retenir:

- L'aménagement des berges et de l'embouchure de l'Oued El Harrach
- La promenade de la baie reliant l'embouchure de l'Oued El Harrach au quartier d'El Hamma, ainsi que l'aménagement de celui ci.
- La notion de la coulée verte, prenant naissance du monument et aboutissant au jardin d'essai.
- L'aménagement d'esplanades créant ainsi l'articulation entre la ville et le front de mer.
- La restructuration du port d'Alger, voire même son déplacement redonnant l'espace libéré a la ville.
- Aménagement d'une gare maritime digne de la capitale, offrant une vitrine aux voyageurs.

Toutes ces réflexions méritent d'être développées d'avantage par le biais des masters 1 et 2 proposés à cet effet.

Compétences visées

A l'issue de la formation le diplômé

1. Saura comment concevoir et de réaliser un projet d'architecture ou une étude urbaine, ou encore une étude territoriale, de manière réfléchie et judicieuse, profitable pour le monde local, et nécessaire et important pour un développement durable. Plus particulièrement quand il s'agit d'intervenir en zones littorales considérées à juste titre comme complexes et vulnérables, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan urbanistique et architectural.
2. Il saura l'importance de la prise en considération des spécificités locales, tant sur le plan social, culturel, économique et naturel, dans la réflexion pour toute étude architecturale ou urbanistique. Ceci, pour dire que le concept basé sur la relation site/projet est important et nécessaire dans la réflexion et l'élaboration des études architecturales et urbanistiques.
3. Comme il saura profiter et se mettre au diapason de l'évolution des technologies et du savoir faire en matière de construction et d'urbanisme à une échelle plus grande.

CHAPITRE II/

PARTIE ETAT DES CONNAISSANCES

QUI EST CONSTITUEE DE :

SECTION I/ THEMATIQUE GENERALE

SECTION II/ THEMATIQUE SPECIFIQUE

SECTION I/

THEMATIQUE GENERALE

Introduction de la section I

Thématique Générale dont laquelle on va identifier les particularités des villes littorales essentiellement sur le plan urbanistique et architectural en accordant ces dernières aux facteurs à l'origine à travers l'histoire afin d'approfondir et d'enrichir nos connaissance sur ces villes notamment sur les plans cités ci-dessus.

Citant ainsi le facteur économique qui prenait de l'ampleur, vu la situation géographique privilégiée des villes littorales qui a fait d'elles un comptoir d'échanges commerciales et un lieu de concentration d'activités économiques importantes basées généralement sur le front de mer, celles-ci avaient une retombée remarquable dans tout développement de la ville littorale.



Figure IV/ Exemples de villes littorales implantées sur un site plat. (Source. URL: http://paysages-ille-et-vilaine.fr/IMG/pdf/MotifsUrbains_cle89d9b1.pdf)

I.1.1..b.Développement perpendiculaire à la mer :

C'est la forme la moins répandue dans les décennies précédentes, dans ce cas de développement l'implantation des constructions suit la morphologie des lignes de crêtes créant ainsi des formes organiques et une dégradation de niveau dans le but d'avoir vue sur le paysage maritime.

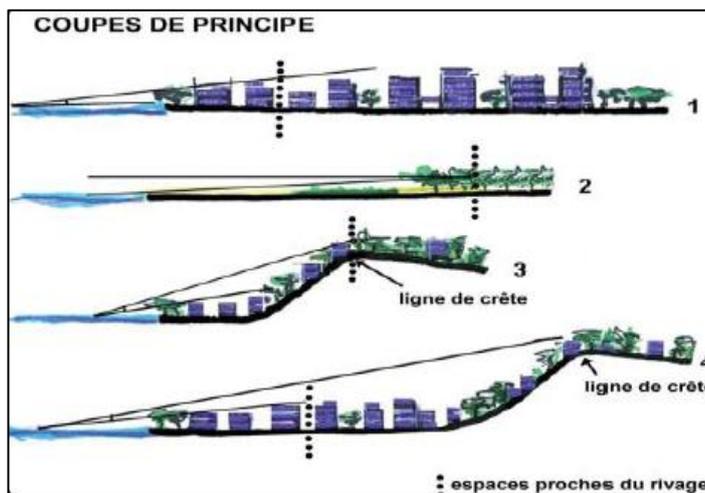


Figure V/ Azenhas do Mar au Portugal, ses maisons blanches perchées sur le versant nord et ses piscines creusées dans la roche en font un endroit populaire en été comme en hiver. (Source. URL:

https://www.google.dz/search?q=Azenhas+do+Mar+au+Portugal&biw=1366&bih=677&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKewjizPGS88POAhVDPRoKHSodApwQ_AUIBigB#imgcr=ykTnZG8kY34geM%3A)

Figure VI/ Implantation du bâti et la création des percés pour assurer la vue vers la mer.

(Source. URL: http://principes-aménagement-du-littoral.fr/IMG/pdf/DGALN_Littoral_3_cle72d5d6.pdf)

- Les facteurs à l'origine

Cette forme de développement spatial est généralement appliquée sur les sites surélevés ou parfois dans l'intérêt d'éviter les obstacles naturels telles que : les terres agricoles , les cours d'eau (faute d'existence de moyens techniques pour franchir ces obstacles) ou artificielles telles que : les industries. Citant ainsi la sur urbanisation du front de mer qui a induit trop de bruit ce qui a poussé l'homme à s'éloigner du front de mer cherchant le calme en plus de l'estimation de la vue panoramique. Ce dernier cherche de plus en plus s'installer dans les hauteurs pour échapper aux risques naturels qui sont de plus en plus menaçant telles que : l'érosion, l'humidité , la montée des eaux...etc



Figure 2.1.7/ Positano ,Italie , l'une des destinations les plus privilégiées , d'innombrables escaliers descendent du haut du villages et coupent les ruelles pour atteindre le bas de la montagne et la plage.

(Source. URL:
https://www.google.dz/search?q=Positano+,Italie&biw=1366&bih=634&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiVouPk88POAhUBMBoKHWUvA60Q_AUICcgB#imgdii=J2T302QiKKidPM%3A%3BJ2T302QiKKidPM%3A%3Bt2KLqje-yYLD9M%3A&imgcr=J2T302QiKKidPM%3A)



Figure 2.1.8/ L'un des quartiers de la Casbah à Alger qui représente son développement perpendiculaire à la mer en épousant le terrain accidenté. (Source. Photo auteurs)

I.1.1.c.Développement satellitaire :

Cette organisation est faite en quelque sorte d'une manière aléatoire suite à des obstacles qui bloquent l'évolution de la ville chose qui a engendré l'apparition de plusieurs pôles de développement.

- Les facteurs à l'origine

En premier temps , ces villes étaient soumises à une planification urbaine parallèle à la mer mais lors de leur évolution elles ont coïncidé des obstacles naturels tels que: les terres agricoles, les cours d'eau, les montagnes , donc elles ont du subir une transformation urbaine durant leur développement ce qui a induit cette structuration si particulière sous forme satellitaire.

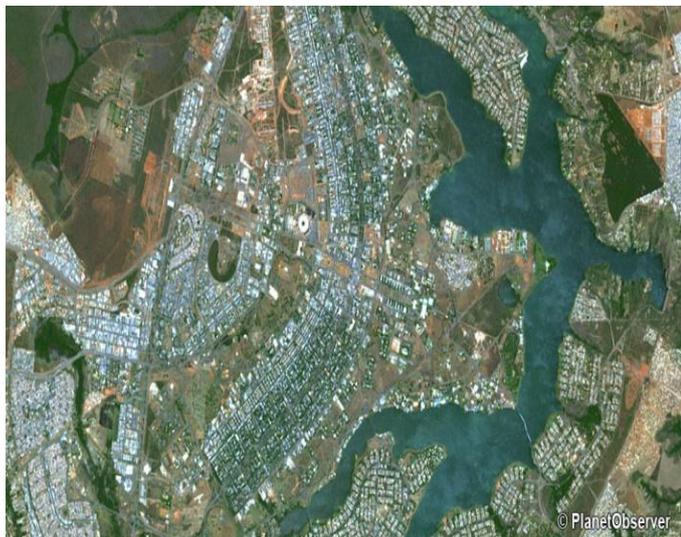


Figure 2.1.9/ Brasilia Brésil (Source. URL: <https://www.google.dz/search?q=Brasilia+Br%C3%A9sil&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEWjG8vDI9MPOAhUHXhoKHZJBBE4QAUICCGb&biw=1366&bih=634#tbn=isch&q=brasilia+vue+du+ciel&imgdii=Qa5c3IFHKR9kKM%3A%3BQa5c3IFHKR9kKM%3A%3BVAFIW0ELZxs5KM%3A&imgcr=Qa5c3IFHKR9kKM%3A>)



Figure 2.1.10/ Rio De Janeiro Brésil (Source. URL: <https://www.google.dz/search?q=Rio+De+Janeiro+Br%C3%A9sil&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiM95vM9MPOAhWBCBoKHS25CuMQAUICCGb&biw=1366&bih=634#imgcr=UZxSnx-HZjx7uM%3A>)

I.1.1.d.La nouvelle tendance :

De nos jours , ce phénomène de s’implanter en hauteur est en plein essor, négligeant ainsi le bord de mer et privilégier le développement en gradin afin de bénéficier des avantages et échapper aux contraintes des villes littorales.



Figure 2.1.11/ Cannes en France (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Cannes+en+France&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEWjZ4fPQ9MPOAhXKBBokHeTRALEQAUICCGb&biw=1366&bih=634#imgdii=D5t_4LqnZ5CsTM%3A%3BD5t_4LqnZ5CsTM%3A%3BYgmZbsncLgdsM%3A&imgcr=D5t_4LqnZ5CsTM%3A)

- Les facteurs à l'origine

Sur le littoral il faut tenir compte de l'un des risques naturels qui est l'érosion des plages causé par tout agent externe et qui provoque la dégradation et la transformation du relief, entraînant chaque année la dégradation de deux kilomètres supplémentaires de cote dans la région méditerranéenne.

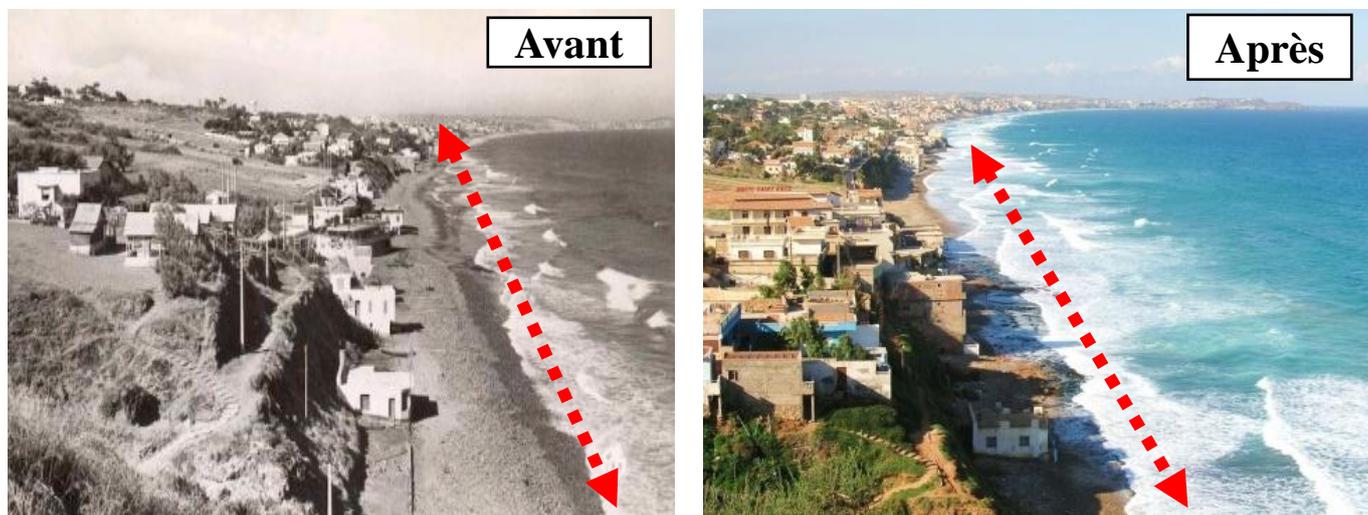


Figure 2.1.12/ La plage Saint Roch à Ain Türk à Oran (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=la+plage+Saint+Roch+%C3%A0+Ain+T%C3%BCrk+%C3%A0+Oran&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj-9a-e-cPOAhXKExoKHZFbAJcQ_AUICgD&biw=1366&bih=634#imgrc=Q6-4jKkOUckDBM%3A. Complétée par les auteurs)

Ajoutant à ce phénomène le Tsunami qui s'agit d'un mouvement rapide d'un grand volume d'eau (dont l'origine est géologique le plus souvent l'effet d'un tremblement de terre ou d'une éruption volcanique) associé à la naissance d'une immense vague qui devient destructrice lors de son contacte avec les rivages terrestres, citant ainsi le facteur réglementaire de la bande des 100mètres.



Figure 2.1.13/ Tsunami en 2004 à l'océan Indien. (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Tsunami+en+2004+%C3%A0+l%E2%80%99oc%C3%A9an+Indien.&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiX68ai-cPOAhXEIhoKHRgZARAQ_AUICcgB&biw=1366&bih=634#tbm=isch&q=Tsunami+en+2004+%C3%A0+l%E2%80%99oc%C3%A9an+Indien.&imgrc=OsJh_ghYvRvfvfM%3A)

I.1.2. Les aménagements urbains spécifiques

I.1.2.a. Percés visuelles :

Les villes littorales se caractérisent par une structure urbaine spécifique, qui s'exprime dans l'organisation des voiries et des percés hiérarchisés par leur taille et leur vocation dont l'objectif est de:

- Régulariser l'air dans la ville.
- Assurer une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.



Figure 2.1.14/ Echappés visuelles vers la mer à Rio De Janeiro ,Brésil (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Rio+De+Janeiro+Br%C3%A9sil&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjN5JH5-cPOAhVGfxoKHU8BBY8Q_AUICCGB&biw=1366&bih=634#imgrc=UZxSnx-HZjx7uM%3A. Complétée par les auteurs)

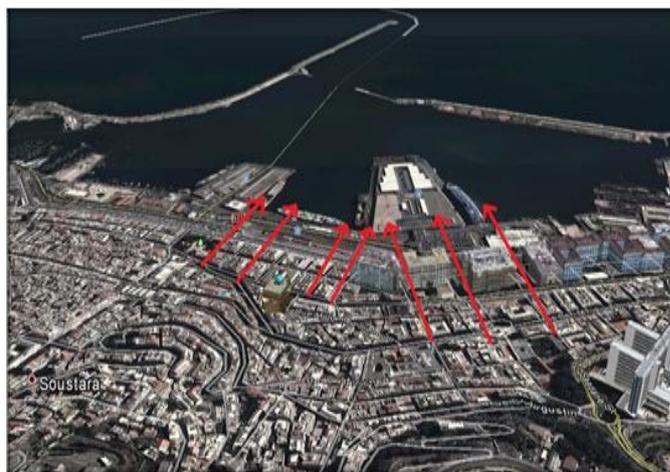


Figure 2.1.15/ Les terrasses vers la mer peuvent être couvertes ou non, elles permettent le regroupement mais aussi une vue vers l'extérieur et vers la mer ,Alger. (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=les+terrasses+vers+la+mer+peuvent+%C3%AAtre+couvertes+ou+non,+elles+permettent+le+regroupement+mais+aussi+une+vue+vers+l%E2%80%99ext%C3%A9rieur+et+vers+la+mer.&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiD_MOw-cPOAhVCAxoKHSYNDk4Q_AUICCGB&biw=1366&bih=634. Complétée par les auteurs)

I.1.2.b. Les espaces publics :

Les villes littorales sont caractérisées par l'organisation de différents espaces publics telles que : esplanade , promenade maritime, terrasses , places , placettes , puisque il y'a toujours l'esprit de vouloir côtoyer les populations autochtones pour des fins d'échanges culturelles tout en ayant la vue vers la mer.



Figure 2.1.16/ Un lieu de rassemblement permet l'échange culturel tout en ayant la vue sur la mer. (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=un+lieu+de+rassemblement+permet+1%E2%80%99C3%A9change+culturel+tout+en+ayant+la+vue+sur+la+mer.&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwighbrD.cPOAhXCSRoKHQKiD7QQ_AUICCgB&biw=1366&bih=634#tbm=isch&q=un+lieu+de+rassemblement+permet+1%27%C3%A9change+culturel+tout+en+ayant+la+vue+sur+la+mer)

L'aménagement des espaces extérieurs comme des placettes pour permettre aux touristes l'exploitation optimale de toute la richesse du littoral.



Figure 2.1.17/ les promenades front de mer aménagées afin de se balader et profiter de l'ensoleillement et vue sur la mer. (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=les+promenades+front+de+mer+am%C3%A9nag%C3%A9es+afin+de+se+balader+et+profiter+de+1%E2%80%99ensoleillement+et+vue+sur+la+mer.&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwicrf3K-cPOAhUErRoKHTCRAuUQ_AUICCgB&biw=1366&bih=634#imgrc=Z1tUHxQ7OsYcuM%3A)

I.2.Sur le plan architectural

L'architecture en milieu littoral se distingue par un jeu de décrochements dans les volumes, avec de grandes ouvertures, l'usage de nouveaux matériaux de construction particulièrement ceux qui sont utilisés pour les ornements, ainsi que l'utilisation de grandes terrasses, des balcons, loggias...etc. dont les facteurs à l'origine sont parfois naturels tels que: les vents dominants qui provoquent :

I.2.1. Localisation et orientation du bâtiment

L'implantation d'une construction en bord de mer doit résoudre en premier lieu la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer, ces constructions se protègent par des ouvertures pour laisser passer le vent.

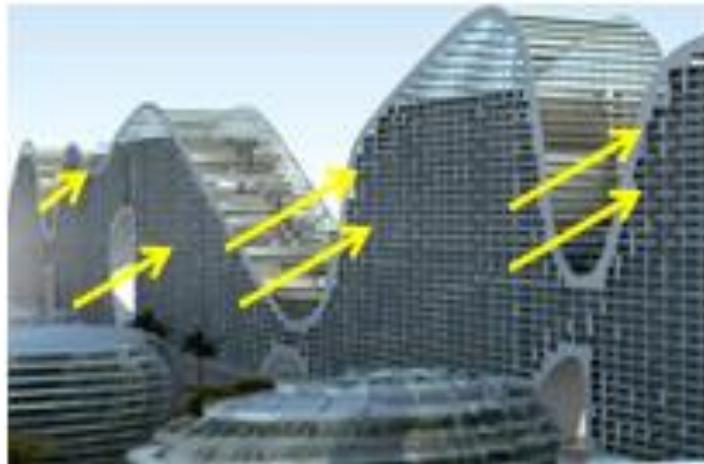


Figure 2.1.18/ Fake Hill par MAD architectes en chine.

(Source. URL:

https://www.google.dz/search?q=Fake+Hill+par+MAD+architectes+en+chine&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwim9qGb-8POAhVBDxoKHfPDDfEQ_AUICCGB&biw=1366&bih=634#imgdii=RnB11dhEza2PTM%3A%3BRnB11dhEza2PTM%3A%3BF18joPHZFiN6M%3A&imgcr=RnB11dhEza2PTM%3A. Complétée par les auteurs)

Cette illustration nous montre la répartition des vents dominant à partir d'un jeu de volume fluide.



Figure 2.1.19/ La grande Motte Languedoc – Rousillon.

(Source. URL:

https://www.google.dz/search?q=la+grande+Motte+Languedoc+%E2%80%93+Rousillon&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiN-Mih-8POAhVCCBoKHbn6CecQ_AUICCGB&biw=1366&bih=634#imgcr=jxvsZGiL5GTukM%3A. Complétée par les auteurs)

Cette illustration nous montre la répartition des vents dominants mais dans ce cas à travers des ouvertures.

I.2.2.La forme et la volumétrie

En milieu littoral , généralement les formes des constructions se caractérisent soit une configuration géométrique , soit par une configuration géométrique (composition de figures de bases: cube, pyramide ,sphère...), soit par une métaphore , mais surtout en tenant compte du rapport à l'environnement.

La réalisation de ces projets grandioses attractifs qui peuvent devenir la source de revenue pour la ville.



Figure 2.1.20/ L'Opéra de Sydney (Australie) rappelle la forme d'un coquillage.

(Source. URL: [https://www.google.dz/search?q=1%27Op%C3%A9ra+de+Sydney+\(Australie\)+rappelle+la+forme+d%27un+coquillage&biw=1366&bih=634&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjvOXF.8POAhWCDBoKHbmGAKwQ_AUIBigB#imgrc=YDbXh2Qc5ZI3PM%3A](https://www.google.dz/search?q=1%27Op%C3%A9ra+de+Sydney+(Australie)+rappelle+la+forme+d%27un+coquillage&biw=1366&bih=634&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjvOXF.8POAhWCDBoKHbmGAKwQ_AUIBigB#imgrc=YDbXh2Qc5ZI3PM%3A))



Figure 2.1.21/ Musée d'art moderne Bilbao.

(Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Mus%C3%A9e+d%27art+moderne+Bilbao&biw=1366&bih=634&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjE_PHD-8POAhXBVRoKHZXYCocQ_AUIBigB#imgrc=Za7RdhRXMaOQLM%3A)

Par rapport à la forme on trouve des constructions qui évoquent la mer , et on préfère des formes aérodynamiques pour se protéger des vents dominants.

I.2.3.Technique de construction

Les facteurs naturels tels que : le vent , l'ensoleillement , et aussi le facteur social ont un impact direct sur le traitement de la paroi de la construction comme :

I.2.3.a.Les ouvertures :

Utilisation de grandes ouvertures et de baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel , l'ensoleillement , l'aération et des vues panoramiques.

Et aussi la protections du rayonnement solaire , en utilisant des éléments de protection : pare-soleil horizontal , pare-soleil vertical.



Figure 2.1.22/ De grandes ouvertures pour profiter de l'éclairage naturel et aussi de l'aération.

(Source.

https://www.google.dz/search?q=la+grande+Motte+Languedoc+%E2%80%93Roussillon&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiN-Mih.8POAhVCCBoKHbn6CecQ_AUICcgB&biw=1366&bih=634#imgrc=jxvsZGiL5GTukM%3A. Complétée par les auteurs)

URL:

I.2.3..b.Terrasses :

Peuvent être couvertes ou non , permettent le regroupement, l'échange , comme elles offrent une vue sur l'extérieur et une vue sur la mer .on donne plus d'importance à l'espace extérieur qu'à l'espace intérieur.



Figure 2.1.23/ Le jardin de fleur à Maroc (Terrasse aménagée).

(Source. URL:

[https://www.google.dz/search?q=le+jardin+de+fleur+%C3%A0+Maroc+\(terrasse+am%C3%A9nag%C3%A9e\)&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjMyZ27.8POAhXJthoKHdG6B0cQ_AUICcgB&biw=1366&bih=634#imgrc=z7tCQfTOh8Hf6M%3A](https://www.google.dz/search?q=le+jardin+de+fleur+%C3%A0+Maroc+(terrasse+am%C3%A9nag%C3%A9e)&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjMyZ27.8POAhXJthoKHdG6B0cQ_AUICcgB&biw=1366&bih=634#imgrc=z7tCQfTOh8Hf6M%3A))

I.2.4. Les matériaux de construction

Utilisation de la brique , béton , béton cellulaire, les panneaux isolés , bois naturel le verre.

Éviter le choix de l'acier (problème de la corrosion).

Le choix de ces matériaux en fait en considération des facteurs climatiques (le soleil , les vents, l'humidité et la pluie, les risques naturels comme la corrosion posée par l'air salin.



Figure 2.1.24/ Station balnéaire en Grèce.

(Source. URL:
https://www.google.dz/search?q=station+baln%C3%A9aire+en+Gr%C3%A8ce.&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiq9tOd_cPOAhXDWB0KHQ_7DHAQ_AUICCgB&biw=1366&bih=634)



Figure 2.1.25/ Boulevard Che Guevara, Alger.

(Source. URL:
https://www.google.dz/search?q=boulevard+Che+Guevara&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwiYosag_cPOAhXGPxoKHWeqA5AQ_AUICCgB&biw=1366&bih=634)

Les couleurs claires en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatiques tel que le soleil, cette solution renforce la protection solaire.

Classement des villes littorales

En plus de leur classement par taille, elles peuvent être classées par vocation :

I.1.Villes littorales à vocation touristiques

Les villes littorales touristiques possèdent un développement architectural et urbanistique caractérisé par une grande influence d'habitat individuel, d'espaces de consommation de distraction et de loisirs et l'implantation de grandes infrastructures touristiques comme : hôtels, appart-hôtel ,les auberges ,les complexes touristiques , les maisons d'hôte .



Figure 2.1.26/ La grande Motte ,c'est une réponse au développement du tourisme de masse.

(Source. URL:
https://www.google.dz/search?q=la+grande+Motte+.c%E2%80%99est+une+r%C3%A9ponse+au+d%C3%A9veloppement+du+tourisme+de+masse&biw=1366&bih=634&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKewiLhbS_cPOAhWEORoKHRbvANgQ_AUIBjgB)



Figure 2.1.27/ Au chili, un océan construit pour les touristes ,plage de sable, restaurants.

(Source. URL:
https://www.google.dz/search?q=au+chili,+un+oc%C3%A9an+construit+pour+les+touristes+,+plage+de+sable,+restaurants&biw=1366&bih=634&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjUx668_cPOAhWDvBoKHVeLB4cQ_AUIBygC)

• Sur le plan paysager architectural et urbanistique

Ces sites de rêves attirent un grand flux de touristes ce qui entraîne des infrastructures touristiques de plus en plus monumentales causées par une rapide et forte urbanisation qui empiète sur certains sites censés être préservés. Provoquant aussi une forte consommation des ressources locales telle que l'eau. Ces villes connaissent également un tourisme saisonnier qui favorise une surconsommation en période estivale et un désertement des lieux en hiver.

I.2. Villes littorales à vocation industrielle

Toutes fois avec l'avènement de la révolution industrielle, la ville en général sans exclure la ville littorale a perdu son identité, des bâtiments montèrent comme des champignons, les villes petites ou grandes subissaient des bouleversements notables. Celles qui se développaient le plus sont celles qui se situaient le long des voies ferrées et des grands ports.



Figure 2.1.28/ Le port industriel à Barcelone.

(Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Le+port+industriel+%C3%A0+Barcelone&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjTtmZ_sPOAhWHhRoKHcJsBJEQ_AUICCGB&biw=1366&bih=634)



Figure 2.1.29/ Quartier à Barcelone, pattée de maisons régulières de formes allongées et des rues perpendiculaires.

(Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Quartier+%C3%A0+Barcelone+,patt%C3%A9e+de+maisons+r%C3%A9gul%C3%A8res+de+formes+allong%C3%A9es+et+des+rues+perpendiculaires.&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjogYyd_sPOAhUFOhoKHUc7D14Q_AUICCGB&biw=1366&bih=634)

• Sur le plan paysager architectural et urbanistique

L'architecture de ces villes est caractérisée par l'habitat collectif, incluant les cités dortoirs, les usines, entrepôts et hangars, ces villes présentent un réel danger, considérées comme un facteur de pollution avec leurs émissions de gaz, créant ainsi une rupture aussi bien physique que visuelle avec la mer.

I.3.Villes littorales à vocation agricole :

Les villes littorales se développent près de leur trait de cote, et leur extension se fait sur les terres agricoles, Zeralda de part sa vocation agricole se développe plus à l'intérieur en préservant ses terres agricoles vu leur importance économique.



Figure 2.1.30/ Ile de la Réunion. (Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Ile+de+la+R%C3%A9union&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwi2utCi_sPOAhVEMhoKHTWyCaYQ_AUICCgB&biw=1366&bih=634)

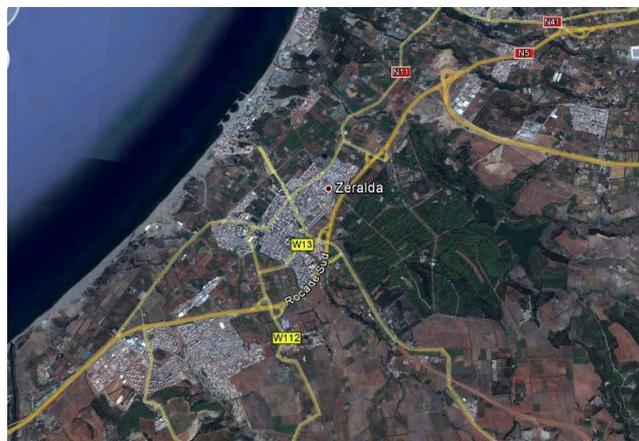


Figure 2.1.31/ La ville de Zeralda. (Source. URL: <https://www.google.dz/maps/place/Z%C3%A9ralda/@36.6976898,2.8058475,9703m/data=!3m2!1e3!4b1!4m5!3m4!1s0x128fa37376c6e9c3:0xfefd48e416fa16d1!8m2!3d36.6946148!4d2.8277963>)

•Sur le plan paysager architectural et urbanistique

L'activité agricole dans ces villes est prédominante, elle entraîne l'utilisation d'engrais considérées comme des polluants chimiques .cette activité présente un obstacle physique pour le développement de cette dernières.

Particularités des villes littorales Algériennes

La particularité des villes littorales algériennes réside dans la différence par rapport aux villes littorales en général .

Ainsi elles ont connu les mêmes problématiques sur le plan naturel, économique et social.

Après l'indépendance l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliquées sur le plan urbanistique et architectural.

- L'état a préféré s'intéresser aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques moyennes villes comme Bejaïa au détriment des petites villes comme (Azeffoun) qui sont restées relativement délaissées ou en stagnation.

Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (sur-urbanisation) par contre les petites villes sont sous-urbanisées.

- Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les villes intérieures sur le plan architectural.

Synthèse

Ce que l'on remarque est que les villes littorales algériennes particulièrement dans les extensions nouvelles de la période post coloniale ont une architecture et un urbanisme pareils qu'aux villes intérieures ,mise à part les parties coloniales ,les autres parties de la ville ne prennent pas en considération les particularités du littoral ,que ce soit dans les matériaux utilisé ou même concernant l'orientation .

L'architecture moderne a produit depuis le plan de Constantine une architecture déracinée, délocalisée du point de vue de son rapport au site et de cette référence historique. Ainsi, le même immeuble peut se retrouver indifféremment dans une ville côtière, de l'intérieur ou encore dans un milieu montagnard . Ici l'exemple d'une cité de Boufarik qu'on retrouve à Bejaia.



Figure 2.1.32/ Une bâtisse d'une cité à Bejaia qui est une ville littorale.

(Source. URL: https://www.google.dz/search?q=Une+b%C3%A2tisse+d%E2%80%99une+cit%C3%A9+Bejaia+qui+est+une+ville+littorale.&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwid_NK0_sPOAhWCfRoKHYYQuCF0Q_AUICcgB&biw=1366&bih=634.)



Figure 2.1.33/ Une bâtisse d'une cité à Boufarik qui est une ville intérieure.

(Source. URL:

SECTION II/

THEMATIQUE SPECIFIQUE

Introduction de la section II

Thématique spécifique dont laquelle nous allons identifier particulièrement les villes touristiques en milieu littoral à travers leurs paysages spécifique notamment le plan architectural et urbanistique.

Le phénomène touristique

Durant la période du moyen âge , le tourisme signifiait les déplacements et les voyages particulièrement pour les classes notables et riches.

Aujourd'hui , ce phénomène qui se limitait à la classe Bourgeoise, est devenu un phénomène de masse, actuellement en parlant du tourisme c'est penser aux vacances, aux loisirs, aux voyages des masses populaires.

Certes ces dernières années, ne cesse d'accroître et on le trouve sous différentes formes et destinations.

Tourisme et développement

Le tourisme avec son développement , qui ne cesse de se modifier dans ses destinations et ses motivations et par conséquent il se traduit par la modification de la structure de l'espace au sens propre de terme.

En effet, l'essor du développement touristique, se traduit par un changement radical de certains espaces qui subissent une transformation , sur tous les plans allant jusqu'à l'architecture du bâti .

Ce développement mène certains États , à mettre en place de véritables politiques , à cette activité touristique qui s'impose, pour une meilleure maîtrise de cette dernière et afin d'en tirer le meilleur profit.

Ce phénomène est aujourd'hui , au cœur des débats d'actualité puisque il constitue , pour certains pays qui souffrent de l'échec économique , une source de revenu , il est aussi un moyen d'ouverture et de communication , entre la population permanente et la population estivante. En plus le développement du tourisme crée de nouveaux bouchées d'emplois, qui contribuent à la résolution du chômage , et l'élévation du cadre de vie des masses locales.

Or ce développement touristique , n'est pas facile à canaliser ,il est une arme à double sens, puisque il constitue pour d'autres pays, un risque pour le milieu local.

Il est dévoreur d'espace , il nuit au paysage, détruit les ressource au sens général, et surtout banalise le cadre et le mode de vie traditionnel, des populations autochtones.

C'est une violence sociale diffuse pour le monde local.

Le tourisme est donc profitable, disent les uns , et une réelle violence pour l'espace local, rétorquent les autres.

Pour notre recherche, on va s'intéresser à l'aspect positif , du développement touristique, c'est-à-dire sa participation de manière judicieuse et harmonieuse, au développement général de l'espace où il s'exerce .

A cette problématique, nous avons essayé d'étudier des cas d'exemples concrets , des différentes formes d'organisation spatiale du tourisme , tout en essayant d'analyser leurs résultats sur le terrain.

Et par rapport à notre profit d'architecte, il est nécessaire et important de démontrer la contribution de ce développement touristique à la transformation et la remorphologie de l'espace physique.

II.1. Les différentes formes d'implantation touristiques et leurs conséquences

Les formes d'implantation touristiques sont nombreuses et différentes (1) d'un pays à un autre, selon les politiques de tourisme respectives, et les stratégies de développement adoptées, et leurs conséquences (2).

II.1.1. Les différentes implantations touristiques

Elles sont le produit de deux types essentiels de localisation touristique :

- Les localisations touristiques anciennes, leur création et leur développement ont été motivé par la vieille tradition touristique, on prend pour exemple: les stations thermales qui sont les plus souvent héritées, des stations déjà existantes, sous l'empire romain.
- Au XXème siècle, il y'a eu lieu à l'apparition des localisations touristiques récentes, particulièrement après la seconde guerre mondiale.

Ces deux types de localisation, qui ont donné naissance aux différentes formes d'implantation touristique, peuvent être subdivisées en 02 groupes:

II.1.1.a. Les formes d'implantation touristique autour de noyaux de peuplement existants :

Ce genre d'organisation est issu généralement, d'un développement spontané du territoire, on cite pour exemple: le cas des villages médiévaux et les villages côtiers, cette forme d'implantation prend appui sur des noyaux de peuplement préexistants, sans aucune existence de fonction touristique au préalable.

On assiste de nos jours, à ce type de localisation, et les exemples sont nombreux: Istanbul en Turquie, Marrakech au Maroc.

II.1.1.b. Les stations totalement nouvelles :

Ce genre de développement s'est créé totalement sur des sites vierges, de toutes traces humaines permanentes avant l'arrivée du tourisme, il s'agit de sites choisis et destinés uniquement pour la fonction touristique.

II.2. Le tourisme dans les différentes formes de développement

II.2.1. Le tourisme dans le développement de l'espace bâti

De différentes civilisations, se préoccupent de l'ouverture d'esprit, et l'évolution des mentalités, cela se fait à travers une provocation d'une variété de comportements et d'investissements.

C'est pour cette raison que le tourisme, aujourd'hui favorise l'innovation et la singularité, il représente un laboratoire d'application et d'expérimentation, des nouveaux concepts, tout en essayant de faire apparaître et de concrétiser, de nouvelles formes d'organisation spatiale et de savoir-faire.

Ses impacts sur les valeurs et les enseignements socioculturelles, et sur les limites physiques et naturelles, de l'espace où il s'exerce, il peut contribuer à une prise de conscience par les populations locales et les autorités, de la qualité particulière de leur espace de vie, pour des fins de développement en général, et le développement du tourisme en particulier.

Le côtoiement de différentes civilisations, se traduit par l'ouverture d'esprit et de mentalités, cette nouveauté participe à la transmission et l'échange des savoir-faire, des valeurs et des traditions du milieu récepteur, pour que ces dernières ne restent pas limiter dans un cadre local, et peuvent convoquer le modernisme.

De plus, en renforçant le poids économique et humain, comme d'autres activités, le tourisme a tendance à orienter, l'aménagement et l'urbanisme de l'espace où il s'exerce, tout en favorisant certaines formes d'urbanisme et d'architecture au détriment d'autres, c'est le cas de Nabeul-Hammamet en Tunisie, où la zone touristique représente la seule dynamique locale et urbaine (1).

« C'est aussi le cas à un degré moindre dans l'espace littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou où, avec l'ouverture de la RN 24, nous assistons à l'envahissement des plaines côtières par les populations locales ayant fui des crêtes pour une vie de décente et parfois par de populations étrangères qui, en l'absence du cadastre général, s'accaparent des terrains pour la construction des résidences secondaires illicitement, Créant ainsi un début d'urbanisation anarchique linéaire tout au long de cet axe composé essentiellement de constructions pour l'activité touristique et commerciale, sans aucune pénétration en profondeur, ni respect des valeurs locales » (2).

A cette problématique, notre travail consiste à déterminer l'impact du tourisme dans le développement du cadre bâti, en s'appuyant sur des exemples des cas concrets de développement touristique.

II.2.2. Le tourisme dans le développement de l'armature urbaine et villageoise

L'intention de favoriser un environnement de recevoir le développement touristique de manière harmonieuse et judicieuse, conduit à lui consacrer de nouvelles innovations et d'importants investissements, cela doit se faire au préalable par une préparation du terrain sur le plan physique, économique et socio culturel.

Dont le but est la mise en valeur des espaces jusque là abandonnés et marginalisés, et de les désenclaver et les aménager de manière harmonieuse et surtout judicieuse, cela participe à leur apporter une image attirante d'importantes activités (C'est le cas de la l'ouverture de la RN 24 dans la zone étudiée par Mr ICHEBOUBENE Youcef), et par conséquent solidarisent les populations locales, tout en éliminant les disparités et les inégalité régionales et inter-régionales.

Pour exemple, on a le cas de certains village dans les Alpes-Maritimes en France entre autre le village de EZE (1).

Dans certains cas, cette rupture d'isolement : physiquement, économiquement et socialement, prend des aspects très remarquables, par exemple le cas des autoroutes littorales en Espagne.

Avec de conformes politiques de tourisme, d'aménagement et d'urbanisme, dans certains pays a participé à équilibrer l'armature urbaine et villageoise en toute harmonie, pour exemple : le cas du Tyrol en Autriche (1) qui est l'exemple le plus souvent cité et réputé pour ses paysages entretenus et ses villages fleuris, une répartition satisfaisante des espaces de vie et des infrastructures générales.

Mais pour d'autres pays, le tourisme a conduit à des situations contrariantes.

En effet, malgré il était une source de rentrée de devises particulièrement pour le secteur privé (les promoteurs), il est la cause fondamentale du déséquilibre sur le plan spatial qui est caractérisé par un surpeuplement de certains espaces au détriment de peuplement et l'enclavement d'autres, on assiste aussi à une disparité régionale et inter-régionale qui a induit des villes et des villages, les uns fantômes, les autres souffrent d'un réel malaise causé par de fortes occupations spatiales.

Nous citons pour exemple: le cas de la Tunisie (1), où l'absence d'une politique cohérente, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, a donné lieu à une anarchie en matière d'implantation touristique, qui se traduit, sur le plan spatial, par un développement d'un mince cordon d'établissements touristiques qui s'alignent tout au long du front de mer de la cote Tunisienne (2), sans aucune pénétration en profondeur, par conséquent tout l'arrière pays est resté à l'écart.

Cela a engendré un déséquilibre interrégional, entre la cote et l'intérieur du pays , et un déséquilibre intra régional par cette juxtaposition des zones touristiques avec les agglomérations avoisinantes , de plus la précarité de l'emploi rural et l'absence de plan cohérent.

Le cas du Maroc, où dans certaines régions , l'implantation de l'activité touristique a renforcé certains espace de vie au détriment des autres, en ce sens que ces espaces privilégiés sont plus dotés en infrastructures générales déjà existantes notamment les grandes villes.

Cela a donné lieu à un déséquilibre inter régional qui caractérise par la ruralisation de certaines villes et par conséquent le développement de ce que l'administration marocaine appelle « les quartiers sous équipés » ou « l'habitat sous normatif ». (1)

On cite aussi le cas de l'Algérie, qui a opté, pour la stratégie de développement, des zones d'expansion touristique (ZET) qui sont faites de manière non réfléchi judicieusement, sans aucun rapport avec le milieu local, contrairement à ce qui a été proposé dans la Charte du tourisme en 1966 , cela est le produit d'une étude diffuse ou parfois totalement absente en certains endroits.

Suite à une négligence et un manque de coordination entre les différents intervenants sur l'espace récepteur, ces ZET jusqu'à nos jours, sont au stade de projets.

Tous ces problèmes que vivent aujourd'hui , certains pays, sont engendrés, par une mauvaise prise en conscience de la manière judicieuse d'aménagement et de planification de l'espace.

Ces aménagements sont le plus souvent pensés de manière sommaire.

« nous pouvons citer l'exemple de la première politique dans notre pays , de faire de certaines villes des pôles de croissance régionale , et comme résultat concret, nous citons le cas de la ville de Tizi-Ouzou avec son tissu industriel, voulue comme pole de croissance de la Kabylie occidentale, a engendré des situations de désolation telles que les disparités intra régionales.

L'éclatement de l'ancienne organisation spatiale, la régression de certaines activités traditionnelles, et le blocage de développement pour d'autres activités tel que : le tourisme dont le potentiel de développement n'est pas à démontrer (1).

II.3. Le tourisme dans le développement architectural et urbanistique

L'architecture et l'urbanisme, sont le cachet et l'identité des populations, ce patrimoine architectural et urbanistique nous incite à connaître le mode de construction, ainsi que le milieu socio économique et enfin le parti architectonique, ce patrimoine traduit aussi les sentiments.

Le développement des formes architecturales (1) a un rapport étroit, avec les données économiques , comme le suivi et la production d'une construction nécessite une enveloppe budgétaire .

À l'histoire et au savoir faire de la société , cela est reflété par la façon d'utiliser les matériaux et les techniques de construction.

Ces dernières années , on assiste à une nouvelle forme de tourisme, qui s'appuie essentiellement sur la découverte, et la multitude de destinations, pour cette raison , la prise en conscience des populations locales du cachet architectural et urbanistique de l'espace où ils vivent , peut devenir une potentialité qui aura le même poids que les attraits naturels.

Aujourd'hui, nous assistons, dans de nombreux pays, à une sérieuse prise en conscience des populations locales qui ne cessent de contribuer à faire évoluer leur espace de vie, en matière d'organisation spatiale et de production du cadre bâti , pour exemple nous citons:

- La Sardaigne: son espace littoral est d'avantage lieu d'innovation dans le champs de l'habitat que dans celui de la production (1).
- Le cas des Tyroliens en Autriche : l'accueil des touristes les incite à apporter un soin particulier à l'entretien et à la décoration de leurs habitations (2).
- Le cas des paysans français, en certains endroits , qui avec le complément que leur procure, le développement touristique, améliorent leurs gîtes ruraux afin de les rendre plus confortables et plus accueillants (3).

CONCLUSION :

Pour conclure ce modeste travail de recherche, on veut dire qu'il y'a des mesures à prendre en considération, il s'agit d'une préparation du terrain sur le plan physique, économique et socioculturel, pour recevoir un développement touristique de manière harmonieuse et judicieuse, dont le but est la mise en valeur des espaces abandonnés et marginalisés, de les désenclaver et les aménager de manière harmonieuse et surtout judicieuse, cela contribue à leur donner une image attirante et solidarisent les populations et par conséquent éliminer les disparités et les inégalités régionales.

Etude d'exemples

II.1. Les villes littorales touristique-portuaire (Etude d'exemple de Hammamet)

II.1.1. Situation de la Ville de Hammamet



Figure 2.2.34/ Situation de la ville de Hammamet en Tunisie.

(Source. URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Tunisian_Republic_location_map.svg. Complétée par les auteurs)



Figure 2.2.35/ La ville de Hammamet.

(Source. URL: http://nabeul.net/?nomPage=decouvrir_ville&ville=23&PHPSESSID=4c55d6e70e683a9292c72a50278a6ec1. Complétée par les auteurs)

II.1.2. Présentation de la Ville de Hammamet

Hammamet est une ville côtière, Station balnéaire de renommée Mondiale située sur la rive sud-est du Cap Bon, en bordure du golfe qui porte son nom. La ville est à 63Kms de Tunis. Elle forme, avec Nabeul, une véritable conurbation qui s'étend sur une longueur de 25 Kms environ. Par ailleurs, Hammamet s'étend sur une bande étroite entre la mer et les « djebels » dominant le golfe.

cette ville extrêmement animée lors de la saison estivale, est réputée depuis l'antiquité, pour la qualité de ses plages et l'accueil chaleureux de ses habitants.

II.1.3. Fiche technique

- Ville : Hammamet.
- Superficie : 36km².
- Population : 65 500 hab.
- Activités portuaires : port de pêche ; port de plaisance.
- Infrastructure : Des hôtels de haut standing, des bungalows, des résidences ; une belle marina de 700 anneaux; Des unités de loisirs et de divertissements .

II.2. Les particularités de ville littorale Hammamet sur le plan urbanistique

II.2.a.La ville de Hammamet / Centre-ville de Hammamet :

Le centre-ville de Hammamet est situé au bord de la mer, ce qui donne à la ville un charme particulier. Des restaurants, des cafés, des magasins et des jardins publics, d'où une vue panoramique sur la mer s'offre aux promeneurs.

Maintiennent la ville animée jusqu'aux premières lueurs de l'aube . Sur la plage, l'après-midi, des pêcheurs proposent aux touristes des promenades en mer à bord de leurs petites barques, avant le départ à la pêche, qui a lieu chaque jour au coucher du soleil.



Figure 2.2.36/ Port de plaisance Marina.

(Source. URL: http://www.cigv-online.com/congres_2009/hammamet3.jpg)



Figure 2.2.37/ Vue aérienne sur la zone touristique de Yasmine Hammamet.

(Source. URL: http://www.cigv-online.com/congres_2009/hammamet1.jpg)

II.2.b.La ville de Hammamet / La Médina :

La Médina de Hammamet (l'ancienne ville) est située en bordure de la mer. Ses remparts fortifiés ont survécu à plus de sept siècles d'invasions et de guerres. Ils sont percés de trois portes par lesquelles

l'antique cité communiquait avec l'extérieur. Des tours, situées à distances égales, enclavées dans la muraille, permettaient aux défenseurs de la ville de rester hors d'atteinte des assaillants. A l'intérieur de la Médina, les ruelles tortueuses, bordées de maisons éclatantes de blancheur, distillent des effluves de nostalgie et rappellent au promeneur les souvenirs des jours passés.



Figure 2.2.38/ Le Souk à Hammamet ville.

(Source. URL: http://www.vacanceo.com/albums_photos/voir-photo_529855.php)



Figure 2.2.39/ La Medina de Hammamet.

(Source. URL: http://www.vacanceo.com/albums_photos/voir-photo_153787.php)

II.2.c. La ville de Hammamet / Fort :

Le Fort est situé à l'angle ouest de la Médina , faisant face à la mer. de ce côté-ci, une petite balade est aménagée le long des rochers, où l'on pourra se poser en terrasse .Aujourd'hui, ayant perdu toute vocation militaire, il est ouvert aux visiteurs et permet d'admirer du haut de ses tours, les vergers et les plages de Hammamet. Un musée des habits traditionnels féminins hammamétois et un café agréable ont été également aménagés dans l'antique fort.



Figure 2.2.40/ Le Fort de Hammamet.
<http://www.azever.com/tunisie/magazine/fort-hammamet.php3>



(Source. URL: <http://www.azever.com/tunisie/magazine/fort-hammamet.php3>)

II.2.d.La marina Yasmine Hammamet :

Jasmine-Hammamet , le plus récent site touristique d'une telle envergure en Tunisie, fut créée en réponse aux nouvelles exigences et à la perpétuelle évolution des goûts et des affinités. -C'est la nouvelle station touristique intégrée. Des hôtels de haut standing, des bungalows, des résidences... . Une médina, avec parcs d'attractions et centres d'animation, y a été édifiée, en tous points conformes aux anciennes médinas.



Figure 2.2.41/ La Marina Yasmine Hammamet. (Source. URL: <https://www.google.dz/search?q=marina+yasmine&tbn=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=0ahUKEwjnksa89930AhUIyRQKHeALAOmQsAQIKw&biw=1366&bih=643>)

II.2.e. Le site archéologique / PUPPUT :

C'est une ville archéologique qui se situe à proximité de la ville de Hammamet- touristique. Le site a constitué un carrefour entre Carthage et la ville de Sousse. A l'ère romaine, cette ville a connu une prospérité considérable. Les ruines et sculptures découvertes dans la zone touristique non loin de la ville actuelle attestent de l'envergure urbaine qu'avait connue Pupput à cette époque.



Figure 2.2.42/ Les sites archéologiques à Hammamet. (Source. URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Hammamet#/media/File:Tunisie_Pupput_Catacombe_2.jpg)

II.3. Les particularités de la ville de Hammamet sur le plan Architectural

L'architecture de Hammamet est unique avec ses bâtiments bas et blancs, souvent décorés de créneaux. Il n'y a pas de division franche entre la partie moderne et la Médina, donnant directement sur la plage, avec des bâtiments ultramodernes côtoyant les bâtisses traditionnelles. Les cafés à la mode du centre-ville et les beaux magasins étalant toutes sortes de marchandises, en font un pays moderne, mais avec des traditions profondément enracinées. L'intérieur des terres est caractérisé par des plantations d'orangers et de citronniers. Le tourisme dans ce secteur est en pleine expansion, depuis les années vingt, époque à laquelle les hôtels se sont multipliés faisant de cette ville un concurrent direct à d'autres destinations touristiques telles que Tunis et Monastir.

Les vieilles habitations portent encore les marques indélébiles d'une architecture arabo-islamique authentique et très évoluée, que la population locale et en particulier, l'Association de sauvegarde de la médina, s'attachent à en préserver le cachet typique et l'aspect esthétique, que ce soit à travers les travaux de restauration et de conservation ou par l'intégration des éléments spécifiques à cette architecture dans les constructions nouvelles. A cet égard, les portes, extérieures et intérieures, des maisons de construction plus ou moins ancienne, retiennent particulièrement l'attention, de par la diversité de leurs formes, la conception originale de leurs modèles et le goût artistique raffiné qui se dégage de leur ornementation.



Figure 2.2.43/ L'Architecture Traditionnelle Hammamet. (Source. URL: http://tunisie.vitamedz.com/tunisie-hammamet-la-vieille-ville/Photos_20437_3128_16_1.html)

Conclusion générale

L'un des repères structurant des identités culturelles des pays ``L'Architecture``, dont elle, vient de redessiner nos cadres de vie et s'exprime sous l'image d'un musée à ciel ouvert.

Le bâti architectural est un produit ayant des interactions avec de différents systèmes : (naturels, culturels, patrimoniaux, techniques, environnementaux...) qui répondent aux diverses fonctions du bâti.

L'Algérie avec ses 1600 km de côtes possède la plus grande façade littorale du Maghreb où défilent une succession de baies, de falaises de plages et de côtes rocheuses et grottes qui aident à l'expansion du pays et qui constituent pour l'Algérie un potentiel de mise en valeur. (1)

Liste Des Figures

N° Figure	Titre/Source	N° de Page
Figure I	Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002	10
Figure II	Benidorm (Espagne) est une ville touristique avec ses grandes tours qui s'installent parallèlement à mer avec un centre très attractif et dense	16
Figure III	Miami. La ville s'est construite le long de la cote (sur un site plat . Les tours sont appréciées pour leurs vue dominante	16
Figure IV	Exemples de villes littorales implantées sur un site plat.	17
Figure V	Azenthias do Mar au Portugal, ses maisons blanches perchées sur le versant nord et ses piscines creusées dans la roche en font un endroit populaire en été comme en hiver.	17
Figure VI	Implantation du bâti et la création des percés pour assurer la vue vers la mer.	17
Figure 2.1.7	Postiano ,Italie , l'une des destinations les plus privilégiées , d'innombrables escaliers descendent du haut du villages et coupent les ruelles pour atteindre le bas de la montagne et la plage.	18
Figure 2.1.8	L'un des quartiers de la Casbah à Alger qui représente son développement perpendiculaire à la mer en épousant le terrain accidenté.	18
Figure 2.1.9	Brasilia Brésil	19
Figure 2.1.10	Rio De Janeiro Brésil	19
Figure 2.1.11	Cannes en France	19
Figure 2.1.12	La plage Saint Roch à Ain Türk à Oran	20
Figure 2.1.13	Tsunami en 2004 à l'océan Indien	20
Figure 2.1.14	Echappés visuelles vers la mer à Rio De Janeiro ,Brésil	21

Figure 2.1.15	Les terrasses vers la mer peuvent être couvertes ou non, elles permettent le regroupement mais aussi une vue vers l'extérieur et vers la mer ,Alger.	21
Figure 2.1.16	Un lieu de rassemblement permet l'échange culturel tout en ayant la vue sur la mer.	22
Figure 2.1.17	les promenades front de mer aménagées afin de se balader et profiter de l'ensoleillement et vue sur la mer.	22
Figure 2.1.18	Fake Hill par MAD architectes en chine.	23
Figure 2.1.19	La grande Motte Languedoc –Rousillon.	23
Figure 2.1.20	L'Opéra de Sydney (Australie) rappelle la forme d'un coquillage.	24
Figure 2.1.21	Musée d'art moderne Bilbao.	24
Figure 2.1.22	De grandes ouvertures pour profiter de l'éclairage naturel et aussi de l'aération.	25
Figure 2.1.23	Le jardin de fleur à Maroc (Terrasse aménagée).	25
Figure 2.1.24	Station balnéaire en Grèce.	26
Figure 2.1.25	Boulevard Che Guevara, Alger.	26
Figure 2.1.26	La grande Motte ,c'est une réponse au développement du tourisme de masse.	27
Figure 2.1.27	Au chili, un océan construit pour les touristes , plage de sable, restaurants.	27
Figure 2.1.28	Le port industriel à Barcelone.	28
Figure 2.1.29	Quartier à Barcelone ,pattée de maisons régulières de formes allongées et des rues perpendiculaires.	28
Figure 2.1.30	Ile de la Réunion.	29
Figure 2.1.31	La ville de Zeralda.	29

Figure 2.1.32	Une bâtisse d'une cité à Bejaia qui est une ville littorale.	30
Figure 2.1.33	Une bâtisse d'une cité à Boufarik qui est une ville intérieure.	30
Figure 2.2.34	Situation de la ville de Hammamet en Tunisie.	38
Figure 2.2.35	La ville de Hammamet.	38
Figure 2.2.36	Port de plaisance Marina.	39
Figure 2.2.37	Vue aérienne sur la zone touristique de Yasmine Hammamet	39
Figure 2.2.38	Le Souk à Hammamet ville.	40
Figure 2.2.39	La Medina de Hammamet.	40
Figure 2.2.40	Le Fort de Hammamet.	40
Figure 2.2.41	La Marina Yasmine Hammamet.	41
Figure 2.2.42	Les sites archéologiques à Hammamet.	41
Figure 2.2.43	L'Architecture Traditionnelle de Hammamet.	42

Liste Des Abréviations

ANAT	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANDT	Agence Nationale de Développement du Tourisme
APW	Assemblée populaire de wilaya
AZUL	Architecture en Zones Urbaines Littorales
CNERU	Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme d'Alger
EPAU	Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
J.O.R.A	Journal Officiel de la République Algérienne
LEM	Laboratoire des Etudes Maritimes
PAC	Plan d'Aménagement Côtier
PAC	Programme d'Aménagement Communal
PDAU	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
RN	Route Nationale
SDAT	Schema Directeur d'Aménagement Touristique
SNAT	Schema National d'Aménagement du Territoire
ZET	Zone d'Expansion Touristique

Références Bibliographiques

Plans d'urbanisme et d'aménagement

Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (2006). Plan d'Aménagement Côtier de la Wilaya d'Oran, Alger, ANAT.

Cartographie

Utilisation de la photo satellite avec le moteur de recherche Google Earth

Ouvrages, Articles, Thèses et Sites consultés

La thèse de Magister de Mr ICHEBOUBENE Youcef « Pour un développement urbain spécifique aux espaces à vocation touristique». (cas de l'espace littoral de la Kabylie occidentale.)

La thèse de Doctorat de Mr ICHEBOUBENE Youcef « Du tourisme informel a la mise en tourisme d'un littoral. Les effets spatiaux. Cas de la région littorale d'azeffoun ». (Kabylie occidentale. Algérie).03 Avril 2015

Dr. ICHEBOUBENE Youcef «Extrait du programme master Architecture en Zones Urbaines Littorales : Présentation du Master ».

Documents, liens et images envoyés par **Dr. ICHEBOUBENE Youcef** durant toute l'année académique.

Article de Mr. Said Boujrouf Méditerrané No 3-1996 « Nouvelles formes d'occupation de l'espace touristique de la ville de Marrakech: l'exploitation de la Palmeraie ». URL: http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1996_num_84_3_2923

Article de Mme. Malika Meghfour Kacemi, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran », le 07 février 2013. URL: <http://etudescaribeennes.revues.org/5959;DOI : 10.4000/etudescaribeennes.5959>

Article de Jean Rieucan « Dualisme urbain et glissement du centre décisionnel, de la cité pré-touristique à la ville touristique, dans l'Espagne méditerranéenne du début du XXIe siècle». UMR/ESPACE, CNRS 6012, Maison de la Géographie (Montpellier)/ Laboratoire « Dynamique des réseaux et des territoires »,EA 2468, Université d'Artois. EMAIL: jean.rieucan@wanadoo.fr

Article, Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, Version : 08/07/2014 URL: <http://www.paysages-ille-et-vilaine.fr>

Article, Les principes d'aménagement du littoral

URL: http://principes-aménagement-du-littoral.fr/IMG/pdf/DGALN_Littoral_3_cle72d5d6.pdf

Article, Du tourisme au système touristique

URL: http://tourisme-système-touristique.fr/IMG/pdf/TOURF408_Textes.pdf

Article, de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

HANNOU El Kébir « Aménagement du territoire et développement du littoral marocain », 2003

REVERT Jean-François « Penser ensemble le littoral de demain » 2005

DAUPHINÉ André « les principes de l'aménagement du littoral », 2005

BECET J.M « l'aménagement du littoral », P.U.F éd. coll. " Que Sais-je ? " n° 2363 , Paris, 1987

RIEUCAU J. (2000) La Grande-Motte, ville permanente, ville saisonnière. Paris, *Annales de Géographie*, (616) : 631-654. (2002) Invention et création de lieux touristiques dans la dynamique de la diffusion urbaine littorale au XXe siècle, au nord de la Costa del Azahar. Québec, *Cahiers de Géographie du Québec*, 46 (127) : 25-48.

CAZES G. (1999) Les littoraux en proie au tourisme. Paris, *Hérodote*, (93) : 114-164. (2001) L'émergence d'un nouveau système vacancier : temporalités et territorialités en mutation. Lille, *Hommes et Terres du Nord*, (2) : 63-70.

DAUPHINÉ A. (1989) Un modèle : la cité balnéaire méditerranéenne. Nice, *Revue d'Analyse Spatiale Quantitative et Appliquée*, (26) : 51-111.

Revue « méditerranée » N°111, 2008

DEWAILLY J. M. et LEFORT I. (2001) Territoires touristiques, territoires urbains : au delà du « tourisme urbain ». Lyon, *Géo-carrefour*, 76 (2) : 87-89.

KNAFOU R. et al. (1997) *Tourisme et loisirs, vol. 7 de l'Atlas de France*. Paris-Montpellier, La Documentation Française-Reclus, pp. 104-120.

STOCK M. (2001) Brighton and Hove : station touristique ou ville touristique? Étude théorico-empirique. Lyon, *Géo-carrefour*, 76 (2) : 127-131.

L'architecture balnéaire « de la Brière, à la ville construite, un patrimoine architectural, intérêt local, aux multiples facettes ».

GIVONI B. « L'homme, L'architecture et le climat ». Edition : Le Moniteur Paris 1978

LIZARD J. « Architectures D'été, construire pour le confort d'été ». EDISUD, Paris 1993

Liste Des Annexes

Annexe I

Glossaire

Mener un travail de recherche dans quelque domaine que ce soit, demande des précisions au sens des termes employés, que ce soit pour éviter des erreurs d'interprétation tout au long de la recherche afin de mieux comprendre le sujet de la recherche et l'interrogation à laquelle il s'agit de répondre. Ou pour mieux expliquer le sujet afin qu'il soit aisément compréhensible et sans ambiguïté pour le lecteur qui s'y intéresse.(1)

Les définitions sont nombreuses, et prendre une définition sans se soucier des autres serait simple, mais parfois trop de définitions prêtent confusion. Pour nous, il s'agit d'abord de définir les termes que nous considérons comme pièces maîtresses de cette recherche et donc les définir (les termes) en filigrane avec le sens du thème de notre recherche.(2)

``Le connaissance des mots conduit à la connaissance des choses`` (Platon).

Accessibilité : C'est l'une des qualités qui caractérisent chaque localisation infra urbaine (en pratique, chaque quartier) et qui contribuent à déterminer la valeur de cette localisation. Elle se mesure habituellement aux nombres d'emplois et de résidents qu'il est possible d'atteindre en un temps donné (par exemple, en une demi-heure) à partir de chacun des quartiers.

Toutes choses égales par ailleurs, l'amélioration des infrastructures reliant un quartier au reste de la ville a pour effet d'en augmenter l'accessibilité et donc d'en accroître la valeur foncière par rapport à celle des autres quartiers : les quartiers dévalorisés sont souvent des quartiers mal reliés au reste de l'agglomération.

Il est à noter que la mesure de l'accessibilité d'un quartier par la voiture et par les transports en commun donne des résultats extrêmement différents : on dispose souvent d'une meilleure accessibilité automobile en habitant en périphérie, alors que l'accessibilité par les transports en commun est supérieure au centre.

Il y a une quarantaine d'années, les modélisations privilégiaient l'accessibilité pour expliquer la valeur des terrains. Aujourd'hui, le "marquage social" est devenue prépondérante.

Aéro-dynamique : Science qui étudie les phénomènes accompagnant tout mouvement relatif entre un corps et l'air qui l'entoure. Le corps peut être fixe dans l'air en mouvement ``écoulement autour d'un bâtiment soumis à l'action du vent``.

Agglomération : Ensemble constitué par une ville et ses banlieues (*Merlin Pierre et Choay Françoise, 2000*).

Au sens statistique : Territoire défini par la contiguïté, telle qu'aucun bâtiment n'est éloigné du voisin par plus de 200 mètres. Une agglomération de plus de 2000 habitants est, en France, une unité urbaine.

Au sens institutionnel : Ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centres d'au moins 15 000 habitants. En dessous de ces seuils, on parle de Pays.

Agglomération urbaine : Espace urbain qui abrite une population agglomérée d'au moins 5000 habitants.

Aménagement : Ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre les constructions, les infrastructures de base, les équipements, les aménagements spécifiques, les activités et les habitants. L'aménagement est une action volontaire, impulsée par les pouvoirs publics (gouvernement ou élus selon l'échelle du territoire concerné) qui suppose une planification spatiale et une mobilisation des acteurs (population, entreprises, élus locaux, administrations). (*Merlin Pierre et Choay Françoise, 2000*).

Toute opération de réalisation et/ou de mise à niveau des réseaux de viabilité y compris le traitement des espaces communs extérieurs ; travaux de traitement de surface des sols, de consolidation des talus, de plantation d'arbres, de pose de mobiliers urbains, de réalisation des espaces verts et de construction de clôture.

Aménagement du littoral : Les littoraux sont aménagés sur la côte. De nombreux littoraux sont aménagés pour un développement du commerce et des activités touristiques. Ces activités sont de grosses sources de revenus pour le pays.

Aménagement du territoire : L'aménagement du territoire a pour objet la conservation et la mise en valeur du patrimoine national, le développement des infrastructures et la création des équipements destinés à favoriser le développement économique du pays, compte tenu des besoins socio-économiques de la nation.

Architecte / Urbaniste : Spécialistes de la conception, de l'établissement et de l'application des plans de construction, d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

Architectonique : Est ensemble des règles techniques propres à l'architecture.

Architectural (e) : Adj. Relatif à architecture.

Architecture : Du Latin Architectura, l'art de concevoir et de construire un bâtiment selon des règles techniques et de canons esthétiques déterminés; pratique de l'architecte (*Merlin Pierre et Choay Françoise, 2000*).

Pour *Andre Wogensky*, l'architecture doit être dynamique, adaptée aux mouvements et aux pensées de ses usagers.

Brise-soleil : Pare-soleil ajouré métal ou béton filant en façade (bandeau horizontal).

Complexe touristique : Agglomération implantée généralement dans un site remarquable disposant de richesses archéologiques, artistiques ou autres et susceptible d'accueillir les touristes intéressés.

Comportement : Comme une façon d'agir, de se conduire et de se tenir. (Synonymes : abord, action, agissements, air, allure, attitude, conduite, effet, expression, façons, genre, manière, mouvement, procédé, psychologie, tenue, traitement.) Idem, il s'agit de mieux comprendre les influences des comportements des individus dans les modes de production et d'organisation du bâti.

Conception : Fait d'être conçu, de recevoir de l'existence. Action d'élaborer quelque chose dans son esprit; résultat de cette action. Manière particulière de se représenter, d'envisager quelque chose; idée, opinion. (*Dictionnaire Le Petit Larousse illustré, 2007*).

Concevoir : Imaginer, comprendre, créer et inventer.

Conservation : Ensemble d'opérations visant à comprendre une œuvre, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, éventuellement, sa restauration et sa mise en valeur. (*Conférence de NARA, 1994*).

La conservation est l'ensemble des comportements d'une communauté qui contribuent à faire perdurer le patrimoine et ses monuments. La conservation est obtenue en se référant à la signification de l'entité, avec les valeurs qui lui sont associées. (*Charte de Cracovie, 2000*).

On entend par conservation tous les processus d'entretien d'un lieu dans le but d'en conserver l'importance culturelle. Cela peut comprendre, selon les circonstances, les processus de maintien ou de réintroduction d'un usage, les processus de maintien de souvenirs et de significations, les processus de maintenance, de préservation, de restauration, de reconstruction, d'adaptation et d'interprétation et implique le plus souvent une association de plusieurs de ces processus. (*ICOMOS, déclaration d'engagement éthique des membres, Madrid, novembre 2002*).

Climat littoral : Les villes littorales méditerranéenne bénéficient d'un climat littoral, caractérisé en général par l'ensoleillement, le vent, la pluie, l'humidité..etc.

Suite à un été chaud et un hiver doux et humide; avec des contraintes physiques qui doivent être prises en considération dans la conception architecturale avec l'utilisation de nouvelles techniques.

Développement : Action de développer, de déployer quelque chose; ou d'évoluer, de progresser; ou encore amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement (*définition de Le Petit Larousse illustre, 2007*).

Accroissement des richesses associées à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire (*Levy Jacques et Lussault Michel, 2003*)

Dynamique : Qui fait preuve d'efficacité, d'entrain, de goût pour l'entreprise (*définition de Le Petit Larousse illustré, 2007*).

Dynamique locale : La dynamique locale est un investissement dans la coopération, le dialogue, ce que l'on appelle aussi l'investissement immatériel.

Dynamiser : Donner, insuffler du dynamisme, de l'énergie à (*définition de Le Petit Larousse illustré, 2007*).

Environnement : Est constitué de l'ensemble :

- Des ressources naturelles (l'espace géomorphologique, la faune et la flore, le climat, les eaux, ...etc.)
- Du paysage bâti (le vide et le plein)
- Du patrimoine culturel et historique
- Du milieu social et économique
- L'interaction entre ces divers facteurs.

Extension : Agrandissement horizontal et ou/vertical d'une construction existante.

Accroissement volontaire ou spontané de l'affectation du sol pour une utilisation urbaine ou rurale.

Formes architecturales : On entend par ``formes architecturales`` la volumétrie de la construction, l'aménagement des espaces intérieurs ainsi que les espaces extérieurs adjacents à la construction (les terrasses, les cours, les jardins,etc.), et les traitements des parois extérieures (façades, toitures, ...etc.).

Formes d'organisation : On entend par ``forme`` la manière de penser, de concevoir, de produire et d'organiser l'espace bâti .

Formes urbanistiques : On entend par ``formes urbanistiques`` les différents aménagements urbains engendrés par les typologies du bâti et les aménagements des espaces extérieurs (le design urbain).

Les Habous : Terrains et biens offerts par les particuliers aux établissements religieux, (représentent 27%, ils sont destinés aux utilisations agricoles et aux constructions de lotissements).

Littoral : Est une entité géographique nécessitant un aménagement spécifique, qui ne peut se concevoir sans une réelle prise en compte des impératifs écologiques indispensables au maintien des écosystèmes et les potentialités économiques.

Le littoral est la bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue maritime et la terre ferme, le continent, ou l'arrière-pays. Selon les échelles retenues, le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite terre-eau ou au sens strict, correspondre à l'estran. Il est typiquement constitué de l'étage infralittoral, l'estran et l'étage supra-littoral.

Espace limité, convoité, attractif, propices aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la majorité de l'humanité, nombre d'agglomérations et de nombreuses activités. On parle alors de littoralisation.

Le littoral est riche en paysages exceptionnels qui en font un atout touristique, souvent au risque de sa propre dégradation par la sur-fréquentation. Le paysage est l'enjeu d'un des équilibres que cherchent à trouver les schémas de développement intégrés du littoral

Dans les zones peu urbanisées, les littoraux sont souvent des écotones très riches, jouant aussi un rôle de corridor biologique.

Local : Adj. Particulier à un lieu, à une région (*définition de Le Petit Larousse illustre, 2007*). Elle repose sur la notion de territoire, et les polémiques sur l'échelle de pertinence d'un territoire sont riches, car elles ont plusieurs entrées :

- Le découpage administratif, parfois arbitraire et sans correspondance avec la géographie humaine.
- L'appartenance identitaire, qui peut entrer en conflit avec ``l'espace vécu``.
- Le champ d'action, autour d'une coalition d'acteurs du développement.
- Le système ouvert, qui porte à dire que ``l'action ne s'exerce pas sur le territoire, elle le crée``.

Localisation : On entend par ``localisations`` les nouveaux sites sur lesquels s'édifient les nouvelles constructions. Traditionnellement le mot a deux sens (*Levy Jacques et Lussault Michel, 2003*).

La localisation comme état : c'est le fait d'être localisé dans l'espace. Exemple localisation d'une rue dans la ville.

La localisation comme action : acte de situer en un point précis de l'espace l'origine d'une perception.

Mentalité : L'ensemble des habitudes d'esprit, des dispositions intellectuelles, des croyances et des principes ou des règles qui servent de point de départ aux délibérations sur lesquelles s'appuient les comportements typiques, c'est-à-dire, les comportements communs aux autres membres du groupe. (Synonymes : attitude, caractère, esprit, état d'esprit, intelligence, mœurs, moral, moralité, opinion publique, pensée). Egalement, nous voulons comprendre comment les mentalités influent sur les modes de production et d'organisation du bâti.

Mise en tourisme : Il s'agit d'un processus de développement touristique ``planifié, volontariste`` d'un espace. Il s'oppose au terme de ``touristification`` qui tend à désigner a contrario un processus de développement touristique spontané (Jean-Michel Dewailly, 2005).

L'invention du concept de ``mise en tourisme`` dans les années 1990 a permis d'aborder le tourisme comme un phénomène introduit par un ensemble d'acteurs, qui transforme les espaces et les sociétés où il s'applique. Il y a d'abord le touriste qui est considéré comme l'acteur principal, puis viennent les promoteurs liés directement ou indirectement au secteur du tourisme. (Jacques Levy et Michel Lussault, 2003).

Restauration : Redonner au bâtiment son caractère à l'identique. Employer les matériaux d'origine selon les techniques de l'époque. La restauration demande un savoir-faire de spécialiste. Elle est réservée aux bâtiments ayant une valeur historique certaine qu'il s'agit de remettre en état à l'identique.

La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. (Charte de Venise, 1964, charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964).

La restauration constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art, dans sa consistance physique et sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission aux générations futures (...). La restauration doit viser à rétablir l'unité potentielle de l'œuvre d'art, à condition que cela soit possible sans commettre un faux artistique, ou un faux historique, et sans effacer aucune trace du passage de cette œuvre d'art dans le temps. (Cesare Brandi, *Théorie de la restauration*, 1977, École nationale du patrimoine -Éditions du Patrimoine, 2001, pp. 30-32).

Sauvegarde : Est l'ensemble des stratégies devant empêcher la dégradation des milieux naturels et également du cadre de vie des populations. Il ne s'agit pas seulement d'interdire des interventions sur un espace donné; mais de donner des solutions pour son utilisation et son exploitation durable.

Stratégie : La stratégie consiste à déterminer les objectifs et les buts fondamentaux à long terme d'une organisation puis à choisir les modes d'action et d'allocation des ressources qui permettront d'atteindre ces buts et objectifs. (A.D.Chandler).

Il ressort de cette définition que :

- La stratégie engage l'ensemble des ressources détenues par l'entreprise et ce, sur une longue période.
- La stratégie concerne en premier lieu la détermination des objectifs de l'entreprise qui se déclinent alors en actions propres à remplir ces objectifs. La stratégie enfin détermine le niveau des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis.

Ceci revient en définitive à répondre à trois questions en même temps : *que produire ? Comment faire pour réaliser cette production ? Avec quels moyens dois-je le faire ?*

La décision stratégique repose alors sur deux piliers :

``L'analyse de l'environnement`` : l'entreprise se positionne dans un marché concurrentiel par rapport à ses concurrents directs et en fonction de l'état du marché (environnement technologique, concurrentiel, social, culturel, ...etc.) ``la connaissance des capacités propres de l'entreprise`` qui déterminent le champ d'action stratégique possible puisque celui-ci repose sur

La mobilisation des ressources disponibles ou sur la recherche de ressources complémentaires (compétences de l'entreprise, ses forces et ses faiblesses).

Urbain (e) : Traditionnellement, on entend par ``urbain (e)`` ce qui vient de la ville et/ou qui fait preuve de l'urbanité. Avec l'urbanisation planétaire, comme l'avait souligné *Françoise Choay (1994)*, aujourd'hui la ville et l'urbain n'étaient pas à confondre (*Levy Jacques et Lussault Michel, 2003*).

Urbanisation : Processus de concentration de la population et des activités, engendrant ainsi des agglomérations de caractère urbain. (*Levy Jacques et Lussault Michel, 2003*). A cette définition nous nous intéressons plus au corollaire cadre bâti.

Urbanisme : Science ou théorie de l'aménagement des villes (*selon le Dictionnaire Larousse de 1945*), et *selon l'encyclopédie*, ``l'urbanisme`` comporte tout ce qui a trait à l'aménagement et à l'embellissement des villes et même des villages.

L'Edition de 1978 du Grand Larousse, définit le vocable urbanisme comme :

-Art d'aménager et d'organiser les agglomérations humaines, -les travaux d'extension, d'embellissement, de réorganisation, bref, urbanisme (Romains).

-Art de disposer dans l'espace urbain ou rural les établissements humains au sens plus large (habitations, locaux de travail, lieux de loisir, réseaux de circulation et d'échanges), de telle sorte que les fonctions et les relations entre les hommes s'exercent de la façon la plus commode, la plus économique et la plus harmonieuse.

-Ensemble des règles juridiques qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'utilisation du sol en milieu urbain (*Jean-Pierre Frey, 1999*). Science et technique de la construction et de l'aménagement des agglomérations, villes et des villages (*selon le Dictionnaire Le Petit Larousse illustre, 2007*). L'urbanisme s'intéresse aux milieux dans lesquels nous vivons, les milieux urbains tout autant que les milieux ruraux. L'urbanisme, c'est tout ce qui concerne l'organisation des activités humaines dans la ville et l'aménagement des espaces, à toutes les échelles.

Urbanistique : Adj. Relatif à l'urbanisme.

Ville : Est un "objet" de concentration de plusieurs activités (miroir d'activités), donc un "système" d'activités.

Ainsi, la ville est devenue la préoccupation de plusieurs champs disciplinaires et un "objet" d'études pour plusieurs autres spécialistes que l'Architecte/Urbaniste: Démographes, historiens, juristes, économistes, géographes, sociologues,...etc.

Villes littorales : Toutes les îles et îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant toutes les terres versants de collines et montagnes visible de la mer tout en n'étant pas séparés du rivage par une plaine littorale.

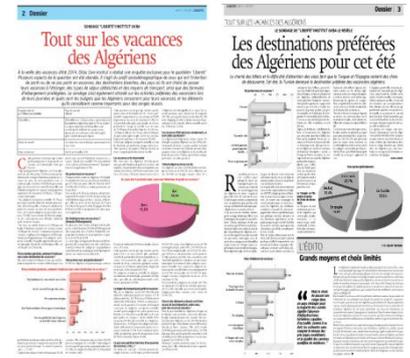
Elle présente à travers son emplacement spécifique (point de contact terre et mer), des particularités climatiques, économiques, sociales et leurs impacts sur son architecture et son urbanisme qu'on ne trouve pas dans d'autres villes intérieures, le rapport entre le site et la ville est plus complexe et influe sur la production urbaine et architecturale ainsi que l'activité de ces villes et la taille de la population.

Zone littorale : On entend par ``zone littorale`` ou ``espace littoral``, un espace géographique portant à la fois sur la partie maritime et la partie terrestre du rivage et sur lequel est implanté au moins un établissement humain.



Annexe II

Sondage "Liberté"/Institut Okba Tout sur les vacances des Algériens



SONDAGE "LIBERTÉ"/INSTITUT OKBA

Tout sur les vacances des Algériens

À la veille des vacances d'été 2014, Okba Com Institut a réalisé une enquête exclusive pour le quotidien "Liberté". Plusieurs aspects de la question ont été abordés. Il s'agit du profil sociodémographique de ceux qui ont l'intention de partir ou de ne pas partir en vacances, des destinations favorites, des pays où ils ont choisi de passer leurs vacances à l'étranger, des types de séjour plébiscités et des moyens de transport, ainsi que des formules d'hébergement privilégiées. Le sondage s'est également attardé sur les activités préférées des vacanciers lors de leurs journées et quels sont les budgets que les Algériens consacrent pour leurs vacances, et les éléments qu'ils considèrent comme importants pour des congés réussis.

Enquête réalisée par Okba Com Institut	Pour le journal <i>Liberté</i>
Échantillon	Échantillon de 2 456 personnes, représentatif de la population algérienne âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire en face à face.
Dates de terrain	Du 11 au 16 juillet 2014

Cette question croisée par âge montre que la propension à ne pas partir en vacances est d'autant plus forte que l'on est :

- Âge : pratiquement 9 Algériens sur 10 des plus de 60 ans (87,6%, contre 71,5% en moyenne) déclarent qu'ils n'ont pas l'intention de partir en vacances au cours des trois prochains mois. A contrario, plus d'un tiers (38,1%) des personnes âgées de moins de 40 ans ont affirmé qu'elles ont l'intention de partir en vacances, une proportion supérieure à la moyenne (28,5%) des 2 456 personnes interrogées.
- Par catégorie socioprofessionnelle : 87,7% des personnes ayant le statut de retraitées/pensionnées affirment qu'elles n'ont pas l'intention de partir en vacances au cours des trois prochains mois, suivies par la catégorie des personnes inactives (75,9%). Inversement, 38,1% de la catégorie des cadres/professions libérales déclarent qu'ils iront en vacances.
- Par sexe : ce sont les hommes (32,1%) qui ont le plus l'intention de partir en vacances contre 24,8% pour les femmes. L'intention de partir en vacances s'explique davantage par un effet de génération et l'appartenance à la catégorie socio-

parmi ceux qui ont l'intention de partir en vacances. Quant à la modalité "Par une publicité dans la presse, télévision ou internet", la proportion est insignifiante (5,7%).

Où partez-vous en vacances ?

Pratiquement la moitié des Algériens (44,9%) plébiscitent le bord de mer, très loin devant l'étranger (17,7%), une autre ville (16,7%) et le "bled" (14,4%), alors 6,3% ne se sont pas prononcés sur la question.

Sans surprise, la Tunisie est le pays cité par pratiquement la moitié (47,1%) des personnes qui ont l'intention de passer leurs vacances à l'étranger. Elle est suivie de très loin par la France (14,2%), la Turquie (12,9%), l'Espagne (10,3%), le Maroc (4,5%). La proportion des autres pays est insignifiante.

Où choisissez-vous vos vacances ? (formule d'hébergement)

Sur place, les deux modes de logements les plus prisés sont la location (31,1%) et l'hébergement chez un proche, amis (25,8%). L'hôtel et le camping interviennent avec des proportions respectives de 16,1% et 15,8%.

professionnelle à laquelle appartient la personne interrogée. Quant à la variable région, elle s'est avérée peu discriminante.

D'une manière générale, comment choisissez-vous votre destination de vacances ?

Plus de la moitié (51,3%) parmi ceux qui ont l'intention de partir en vacances déclarent que c'est

Les deux types de logement (location et l'hébergement chez un proche) sont cités indifféremment par toutes les catégories de population, contrairement au camping qui reste l'apanage des jeunes, des inactifs et des étudiants.

Vous partez avec qui généralement ?

87,6% des Algériens ne partiraient pas seuls en

D'une manière générale, comment choisissez-vous votre destination de vacances ?



par habitude en tant que critère de choix de la destination qu'on trouve en première position. Elle est suivie de très loin par "le conseil de proches, amis... (17,4%)".

L'agence touristique n'intervient que pour 11,4%

Cette question croisée par âge montre que les jeunes, ceux de la tranche des 18 - 29 ans, préfèrent le voyage entre amis avec un taux de 33,8% largement au-dessus de la moyenne (17,4%). Inversement les plus âgés, ceux de plus de 40 ans, préfèrent le voyage en famille avec des taux de 73,4% pour la tranche d'âge des 40 à 49 ans, 74,4% pour celle des 50 à 59 ans, enfin 65,4% pour des personnes âgées de plus de 60 ans, des taux largement supérieurs à la moyenne (53,6%).

Croisés par catégorie socioprofessionnelle, ce sont les étudiants qui préfèrent voyager entre amis. Alors que trois sur quatre (75%) des femmes au foyer voyagent généralement en famille.

Les vacances et la réservation

Plus d'un tiers des Algériens (36,2%) parmi ceux qui ont l'intention de partir en vacances sont impulsifs : ils prennent la décision et partent sans aucune réservation. 28,1% réservent moins d'un mois à l'avance, 24% réservent un à trois mois à

vacances. Plus d'une personne sur deux (53,6%) part en compagnie de sa famille. Cette catégorie est suivie par les personnes qui partent entre amis (17,4%), en couple (16,6%) enfin 12,4% partent en vacances seuls.

d'Algériens (67,6%) appelle de ses vœux. En seconde position, nous retrouvons la baignade (38,7%), suivie par le fait de faire la fête (30,7%) et du shopping (24,4%). La lecture demeure la parent pauvre des activités, elle ne recueille qu'un très faible taux (2,6%).

Les vacances d'été qui vous conviennent, ce sont celles qui durent ?

Les Algériens privilégient des séjours courts. En effet, plus de quatre Algériens sur dix (41%) affirment que la durée des vacances qui leur convient est de deux semaines et (24%) une semaine. Alors que pour moins d'un Algérien sur dix (9,9%), celle qui dure un mois. Notons que 6,6% ne sont pas prononcés sur cette question.

Votre budget vacances est de :

Un Algérien sur deux (49,6%) déclare un budget de moins de 50 000 DA, trois Algériens sur dix (30,6%) un budget compris entre 50 à

Au cours des 3 prochains mois, avez-vous l'intention de partir en vacances ?



l'avance et seulement 11,6% réservent plus de trois mois à l'avance.

Cette question croisée par âge montre que les jeunes (18 à 29 ans) sont les plus spontanés (40,6%), ils prennent la décision et partent en vacances. Inversement les plus âgés, ceux de la tranche des 60 ans, sont moins spontanés ; ce taux n'est que de 21,2% pour cette tranche, largement en dessous de la moyenne (36,2%).

Par catégorie socioprofessionnelle, la catégorie des étudiants demeure la plus spontanée (43,9%), alors que celle des retraités/pensionnés est la moins spontanée (26,8%).

Le moyen de transport pour partir en vacances :

Plus de six Algériens sur dix (61,7%) affirment utiliser la voiture pour partir en vacances. 12,7% utiliseront le bus, 11,7% l'avion, 8,1% le train et seulement 1,9% le bateau. 3,9% ne se sont pas prononcés sur la question. Le moyen de transport croisé par la catégorie socioprofessionnelle montre que la catégorie des cadres professions libérales (22,7%) affirme qu'elle utilisera l'avion pour partir en vacances, soit le double de la moyenne (11,7%) de l'ensemble des catégories. Quant au bus, 25,3% parmi la catégorie des étudiants utiliseront ce moyen pour partir en vacances (moyenne 12,7%). Nous constatons de très faibles proportions pour le transport par train (8,1%) et surtout le bateau (1,9%).

Ce que vous préférez faire lors d'une journée de vacances, c'est... ?

De toutes les activités s'offrant pendant les congés estivaux, c'est le repos qu'une majorité

100 000 DA, moins d'un Algérien sur dix (9,7%) un budget compris entre 100 à 200 000 DA, enfin 5,7% un budget de plus de 200 000 DA, alors que 4,4% ne se sont prononcés sur la question. À cette question sensible, nous constatons une forte hétérogénéité des intentions des personnes interrogées en fonction de leur catégorie socio-professionnelle. Sans surprise la catégorie des cadres professions libérales avec une proportion de (14,7%) consacre plus de 200 000 DA pour budget vacances, largement au-dessus de la moyenne (5,7%).

Inversement, les catégories des inactifs (60,7%), des étudiants (57,6%) et des retraités /pensionnés (52,2%) sont celles qui consacrent de petits budgets pour leurs vacances, avec moins de 50 000 DA.

Chacun des éléments suivants est-il très ou pas du tout important, selon vous, pour des vacances réussies ?

Pour la quasi-totalité des Algériens, le repos et la détente sont considérés comme les éléments les plus importants pour des vacances réussies. En effet, neuf Algériens sur dix (91,7%) citent en premier le repos et la détente comme élément de réussite de leurs vacances. Plus de la moitié (58,1%) la gastronomie et la bonne chair, (47,3%) la piscine, alors que le sport et les rencontres n'ont recueilli que de faibles proportions avec des taux respectifs de 32,6% et 27,3%.

Quant aux "activités culturelles, visites" et "vie nocturne, fêtes", elles obtiennent des taux respectifs de 43% et 40,9%.